

**POUR VENDRE
LOUER
ACHETER
LES ANNONCES CLASSÉES
647-3311**

LE SOLEIL

**Ouvert 7 JOURS
JUSQU'À 22 HEURES
PHARMACIE
R. Blais et J.P. Fontaine
Place Ste-Foy 653-9333**

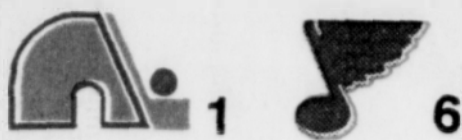
DIMANCHE 25 FÉVRIER 1990

QUÉBEC, 94^e ANNÉE, NO 58
46 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,30\$
MONTREAL-ILES DE LA MADELINE GASPESIE-ABITIBI 65\$

50¢

LES SPORTS



Les Blues éliminent les Nordiques des séries

Les Nordiques de Québec ont été mathématiquement éliminés des séries de fin de saison en perdant 6-1 contre les Blues de St. Louis, hier au Colisée. **S-2 et S-3**

LES ARTS



Le jeune Nelligan à l'âge de 19 ans en compagnie de sa mère, lors de la première de l'opéra romantique Nelligan, hier, au Grand Théâtre de Québec.

Tout est grandiose à la première de l'opéra Nelligan

Décor, costumes et mise en scène sont grandioses. On remarque particulièrement la performance de Louise Forestier dans le rôle de la mère du poète. **C-1**

LA RÉGION

Roch Roy de retour en prison après une saisie de cocaïne

Un important réseau de trafic de cocaïne a été démantelé, vendredi soir, et Roch Roy, 45 ans, considéré comme le « cerveau » de cette organisation a été arrêté. **A-3**

LE MONDE

Victoire des Sajudis aux élections libres en Lituanie

Le mouvement Sajudis, qui a mené le combat de l'indépendance en Lituanie, a remporté les premières élections libres tenues dans une république soviétique. **A-12**

TENDANCES

Les femmes se lancent en affaires et... réussissent

De plus en plus de Québécoises osent envahir un monde qui fut longtemps l'apanage des hommes, celui de la gestion des entreprises. **B-1 et B-2**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3
Le Québec	A-4
Le Canada	A-5
Le Monde	A-9 et A-11

Annonces classées	C-5 à C-9
Arts	C-1 à C-3
Bandes dessinées	B-8
Décès	C-9 et C-10
Échecs	B-7
Économie	A-6 à A-8
Éditorial	A-10
Feuilleton	C-7
Gros plan sur le monde	A-11
Horoscope	B-7
Mots croisés	B-7
Mot mystère	B-7
Où aller à Québec	C-4
Patron	C-9
Pierre Champagne	A-5
Scrabble	B-7

LA MÉTÉO

Ciel variable et très froid. Vents modérés. Maximum : près de -15. Demain : ensoleillé avec passages nuageux, et froid. **S-16**

Sondage Sorécom-LE SOLEIL

La majorité insatisfaite du régime Bourassa

Pour la première fois depuis 1987, la majorité des Québécois, qu'il soient francophones, anglophones ou allophones, sont insatisfaits de leur gouvernement.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Un sondage Sorécom effectué pour le compte du SOLEIL indique que 56 % des électeurs québécois sont peu (39 %) ou pas du tout (17 %) satisfaits du travail réalisé par le gouvernement

Bourassa, alors que 42 % se disent très (3 %) ou assez (39 %) satisfaits.

Il s'agit d'une baisse de six points du taux de satisfaction à l'endroit du gouvernement depuis le mois de janvier et la première fois depuis novembre 1987 que plus de la moitié des répondants sont insatisfaits.

C'est que les mécontents sont maintenant majoritaires aussi bien chez les francophones (54 %) que chez les anglophones (72 %) et les allophones (52 %). Il y a même 31 % d'électeurs libéraux qui se disent insatisfaits. De toutes les régions, celle de Québec est la seule où une majorité de répondants (52 %) demeurent satisfaits du gouvernement.

Suite A-2, Sondage...

Dans l'ensemble, diriez-vous que vous êtes très, assez, peu ou pas du tout satisfait du travail réalisé par le gouvernement du Québec ?

Réponses de FÉVRIER 1990



Réponses de JANVIER 1990



Graphique, Le SOLEIL



La Confédération des syndicats nationaux, la Centrale des enseignants du Québec et la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec ont profité de la tenue du conseil national du Parti libéral du Québec, hier, pour protester contre l'imposition de la Loi 160. La manifestation à l'entrée du Centre municipal des congrès a cependant attiré peu de participants. L'Association des étudiants et étudiantes, du Québec, qui, elle, est venue protester, un peu plus tard, contre la hausse des frais de scolarité, a connu un peu plus de succès.

Le Soleil, Raymond Lacroix

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

En cas d'échec de l'accord du lac Meech, « le Parti libéral du Québec devrait revoir en profondeur ses options constitutionnelles et bâtir de toutes pièces une nouvelle option constitutionnelle », peut-on lire noir sur blanc à la page cinq du plan d'orientation 1990-1993 intitulé « Prendre le rythme du changement », qui a été adopté, hier, par le conseil général du PLQ.

« Un tel exercice est susceptible de mettre en cause les fondements mêmes de la coalition centriste qui constitue la base politique actuelle de notre parti. Cette possibilité doit être prise en compte dans nos orientations du second mandat », ajoute le document.

L'exemple européen

Compte tenu de l'impasse constitutionnelle, le plan d'orientation établit des comparaisons très suggestives avec les

récents événements en Europe de l'Est et la profonde transformation que subira le Marché commun européen d'ici 1992.

Le premier ministre Bourassa a lui-même contribué à rendre cette comparaison plus troublante en déclarant, en conférence de presse, mi-sérieux mi-blagueur : « Certains m'ont reproché de dire que le fédéralisme n'est pas éternel, on a vu depuis quelque temps que Lénine non plus n'est pas éternel. »

« Ces grands changements nous donneront de nouvelles références, de nouvelles inspirations et des expériences à assimiler, peut-on lire dans le document du PLQ. L'ampleur des réformes politiques, sociales et économiques actuellement en chantier de l'autre côté de l'Atlantique laissent songeur, surtout lorsque placées en comparaison à l'envergure de nos réformes récentes et les difficultés que nous rencontrons à les mener à terme. »

« Exposée à ces révolutions tranquilles à grande échelle par l'entremise des médias, la population québécoise est susceptible de ressentir de façon plus marquée l'appel toujours présent au changement, moteur de l'évolution de toute société. »

Interrogé sur le sens qu'il fallait donner à ces comparaisons, le premier ministre Bourassa a assuré qu'il ne fallait surtout pas y voir d'arrière-pensées.

On trouve pourtant dans ce document daté de décembre 1989 tous les éléments qui ont alimenté la réflexion à haute voix à laquelle M. Bourassa s'est livré au cours des dernières semaines, notamment durant son voyage en Europe. On y évoque la mise en place d'un grand marché commun et la créations de nouvelles institutions politiques supranationales.

Autres textes en page A-2

Nouvelle offensive des étudiants pour obtenir un vote de grève générale

Les nombreux votes contre la grève générale illimitée dans les cégeps et universités du Québec en ont atterré plusieurs. Mais hier, ceux qui baignaient dans le défaitisme se sont fait « brasser la cage » par leurs pairs, lors de la réunion nationale de l'Association des étudiantes et étudiants du Québec (ANEEQ). Et c'est avec un mandat très clair qu'ils sont retournés dans leurs institutions respectives : tenir une deuxième assemblée générale afin de convaincre leurs membres de déclencher une grève générale le 6 mars.

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

La grève, proposée officiellement il y a à peine trois semaines afin de manifester un désaccord face au dégel des

frais de scolarité, devait être déclenchée le 27 février. Mais l'idée n'a pas gagné beaucoup de coeurs lors de la première tournée des assemblées générales tenues dans les différents cégeps et universités de la provin-

ce. Hier, le décompte s'établissait à 6 pour et 16 contre. Vingt-neuf institutions n'avaient pas encore rendu leur verdict.

L'attentisme, la répression des administrations, la présence d'étudiants membres du PLQ et le retard avec lequel les démarches ont été entreprises sont autant de raisons avancées pour expliquer ce résultat.

« On s'est levé tard ! » a lancé à ses confrères Stéphane Lessard, du Conseil central de l'ANEEQ. « Une grève, ça se prépare. Nous nous sommes pris un peu sur le tard mais il ne

faut pas s'enliser dans le défaitisme. Il est notre pire ennemi.

« Les administrateurs, surtout au niveau collégial, se font un vilain plaisir de nous soulever les dangers de la grève. Ça ne doit pas nous intimider. Pas plus que les discours politiques que nous tiennent certains étudiants membres du PLQ. C'est à nous de nous trouver une argumentation qui tienne. Il ne faut pas seulement demander un vote de grève, il faut convaincre nos membres que c'est la solution.

Suite A-2, ANEEQ...

La violence risque d'éclater à la fin du scrutin au Nicaragua

Les Nicaraguayens vont aux urnes aujourd'hui à l'issue d'une campagne électorale qui s'est faite sans histoire et sans acte de violence notable. Néanmoins, les choses pourraient être différentes ce soir quand les bureaux de scrutin fermeront leurs portes et que les résultats commenceront à parvenir aux permanences des formations politiques.

par RENÉ BEAUDIN
LE SOLEIL

M. Gilles Rivet, secrétaire d'un groupe d'observateurs canadiens envoyés à Managua, joint hier dans la capitale du Nicaragua, affirme que les conditions sont rassemblées pour un « scrutin propice ». « Il y a des anicroches, dit-il, mais elles

sont dues aux passions partisans. » Il refuse de parler de « violence délibérée ».

Violence potentielle

Les choses pourraient cependant être différentes ce soir. M.

Suite A-2, Élections...

Autres textes en pages A-9 et A-11



La candidate de la coalition de l'Opposition nationale unie, Mme Violette Chamorro.

Stoneham : un forcené se rend après une vaste opération policière

Une vaste opération policière, impliquant une unité du Groupe tactique d'intervention (GTI) de la Sûreté du Québec, des membres de l'unité d'urgence ainsi qu'un maître de chien, a été déclenchée hier en début d'après-midi, pour tenter de raisonner un homme armé d'un fusil, qui s'était barricadé dans la maison d'un de ses voisins avec sa femme et son enfant, au 4019 boulevard Talbot, à Stoneham.

par FRANÇOIS ROY
LE SOLEIL

Il semble que l'individu de 35 ans, de taille moyenne, aurait eu un comportement assez bizarre. Il serait sorti de sa maison tôt hier matin, pour proférer des invectives à ses voisins tout en les menaçant d'un fusil

tronçonné de calibre 20. Effrayés, ceux-ci ont aussitôt fait appel à la police. L'homme serait retourné se réfugier dans la maison du voisin, à quelque 500 pieds en bordure du boulevard Talbot.

Un vaste périmètre de sécurité a aussitôt été établi autour

Suite A-2, Forcené...

Suites de la première page

Sondage...

Le sondage a été effectué auprès de 966 personnes entre le 9 et le 19 février. Avec un tel échantillon, la marge d'erreur possible est de 3 %.

Intentions de vote

La grogne des électeurs ne se reflète pas de façon significative dans les intentions de vote qui enregistrent généralement avec un certain retard les changements d'humeur de la population.

Le sondage Sorécom accorde 43 % des intentions de vote au Parti libéral, 38 % au PQ, 9 % au Parti égalité, 7 % au NPD-Québec et 3 % autres partis. Avant répartition il y avait 20 % d'indécis.

Pour les libéraux, il s'agit d'une baisse de 1 point depuis le mois dernier, 2 points depuis décembre, tandis que le PQ et le PE sont demeurés stables. Le vote libéral étant généralement sous-évalué, on peut cependant penser qu'une élection aurait donné sensiblement les mêmes résultats que celle du 25 septembre dernier.

Le PQ détient maintenant une avance de 2 points (45-43) sur le PLQ chez les francophones. Chez les anglophones, l'avance des libéraux sur le Parti égalité n'est que de 5 points (41-36).

Au fédéral

Au niveau fédéral, les choses ne s'arrangent pas pour les conservateurs de M. Brian Mulroney, qui ont encore perdu 1 point au Québec durant le dernier mois. Sorécom accorde 39 % des intentions de vote au Parti libéral du Canada, 31 % PC et 28 % au NPD. Avant répartition, il y avait 10 % d'indécis.

Libéraux et conservateurs sont à égalité à 35 % chez les francophones, tandis que les anglophones votent massivement (58 %) pour le Parti libéral.

L'insatisfaction à l'endroit du gouvernement Mulroney est généralisée. Il y a maintenant 63 % des répondants qui s'en disent insatisfaits, soit 3 % de plus qu'en janvier. Notons toutefois que le sondage a été réalisé avant le dépôt du budget Wilson, qui ne comportait pas de nouvelle augmentation de taxes.

Forcené...

des lieux, sous la supervision du sergent Jean-Pierre Duchesne. On a ensuite requis l'aide du GTI en plus de mettre en place le poste de commandement de la SQ dans une résidence de la rue Paré, à proximité du marché aux puces, donnant sur la route 175.

Puis, des agents croyant avoir vu filer le suspect par l'arrière de la maison, aux environs de 17 h 20, on a aussitôt fait appel au maître de chien de la SQ, l'agent André Bernier, pour se lancer à la poursuite du fuyard dans la neige épaisse à travers les bois. On avait également demandé l'aide de l'hélicoptère de la SQ, mais le temps nuageux ne favorisait pas semblable survol aux portes de la réserve des Laurentides.

L'attente fébrile se poursuivait encore vers 18 heures, quand, devant l'affluence des policiers, des journalistes et des curieux à proximité de la maison encerclée, il fallut faire appel à un renfort de patrouilleurs de la SQ, pour diriger la circulation en bordure du boulevard Talbot.

De longues heures d'attente s'écoulèrent encore avant que l'agent Camil Gagnon des relations publiques de la SQ, puisse enfin informer les médias vers 21 h 30, qu'après de laborieuses négociations en forêt, par temps très froid (environ -18 °C), l'homme s'était rendu sans histoire aux policiers. Il a aussitôt été conduit dans un centre hospitalier pour y subir divers examens avant d'être incarcéré à Québec. Il devra comparaître au palais de justice probablement demain matin.

Élections...

Rivet évoque une déclaration du chef de la délégation des Nations unies, M. Iqbal Riza, un Pakistanais, qui craint une « violence potentielle » entre 18 h ce soir, quand le vote sera terminé, et midi demain, heure de proclamation des résultats définitifs.

« Tout est lié aux comptages parallèles qu'effectueront peut-être divers partis sur la base d'échantillonnages imprécis et fragmentaires », estime-t-il.

La mission d'observation de l'Organisation des États américains ainsi que le Conseil électoral ont explicitement demandé aux partis politiques de n'annoncer aucun résultat électoral avant la déclaration officielle de demain, souligne M. Rivet.

2000 observateurs

Ce dernier souligne qu'il y a actuellement 2000 observateurs étrangers au Nicaragua, dont certains sillonnent le pays depuis des mois. A elles seules l'OEA et l'ONU en fournissent près de 700.

Cinq Canadiens sont membres de la délégation des Nations unies et deux de celles de l'Organisation des États américains.

M. Rivet fait partie d'une délégation de quelques personnes envoyés par le Comité pour la paix et la démocratie au Nicaragua, organisme mis sur pied par diverses organisations non gouvernementales canadiennes.

Environ 1 750 000 des 3 500 000 Nicaraguayens ont le droit de vote. Ils ont à élire le président de la république, les 90 députés de l'Assemblée nationale et 895 députés municipaux.

Les plus récents sondages ont indiqué que le Front sandiniste de libération nationale devrait garder assez facilement le pouvoir. Le candidat du Front, le président Daniel Ortega, 44 ans, obtenait presque le double des intentions de vote accordées à la candidate de la coalition de l'opposition, l'Opposition nationale unie (UNO), Mme Violetta Chamorro, 60 ans.

Le nouveau président de la république obtiendra un mandat de six ans.

ANEEQ...

« Un travail énorme reste cependant à faire. Dans les faits, nous n'étions pas encore prêts à déclencher la grève le 27 février. Il faut y mettre le temps et utiliser la semaine qui vient pour gagner le plus grand nombre d'associations à la perspective très prochaine de la grève générale.

« Les votes qui seront pris au cours de la prochaine semaine seront cruciaux. C'est là que nous allons constater notre véritable force. Ou bien nous cérons au PLQ et à ceux et celles qui favorisent une impasse dans la mobilisation étudiante, ou bien nous gagnons nos votes et, par la grève générale, nous confrontons Ryan et le gouvernement sur la place publique. »

Un deuxième vote positif ?

Malgré l'opposition première à la grève générale illimitée, les associations étudiantes n'en demeurent pas moins unies sur la question de fond, soit le dégel des frais de scolarité. Une union qui, selon les dirigeants de l'ANEEQ, pourrait renverser la vapeur lors du deuxième vote.

« Les expériences passées ont prouvé que ça prend généralement deux ou même trois assemblées avant de convaincre les étudiants de voter en faveur de la grève. C'est un sujet qui est toujours long à discuter.

« Mais une chose est certaine. Ils sont majoritairement contre le dégel. Et maintenant qu'ils ont eu le temps d'y penser, de jongler avec l'argumentation que nous leur avons présentée la première fois, nous croyons fermement que cette fois, le vote passera. »

L'objectif visé par l'ANEEQ est de rallier dans son mouvement de grève la majorité des cégeps et la majorité des universités. « Avec 23 cégeps et trois universités, nous aurions un poids assez imposant. »

Les libéraux et la souveraineté

Un engouement que les militants prennent avec un grain de sel

Les militants libéraux ont pris avec un grain de sel le soudain engouement pour la souveraineté qu'ont manifesté, vendredi, plusieurs députés et ministres du cabinet Bourassa. Quant au premier ministre lui-même, il a continué à jouer au sphinx.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Je pense qu'ils devraient se retenir un petit peu. Il est un peu tôt parce que si l'accord du lac Meech ne passe pas, on va rester comme on est là et on aura le temps de prendre des décisions et de faire des déclarations », a commenté le président de l'association libérale de Louis-Hébert, M. Yvon Laflamme.

L'après-Meech était le grand sujet de conversation dans les corridors du centre des congrès, où le conseil général s'est réuni en fin de semaine pour la première fois depuis les dernières élections.

« C'est bien beau de dire la souveraineté, mais quand ils vont venir pour négocier... Vous ne verrez même pas ça », a repris M. Laflamme, ajoutant que « ça va être aussi difficile à négocier avec Bourassa ou un autre ».

Selon lui, les propos à saveur nettement souverainiste tenus par les Yves Séguin, Michel Pagé, Marc-Yvan Côté et autres pourraient toutefois n'être qu'une stratégie pour faire pression sur les opposants à l'accord du lac Meech.

« Il n'y a rien de définitif. Je ne pense pas que ça vaille dire qu'on s'oriente nécessairement vers l'indépendance ou la souveraineté complète. C'est peut-être une stratégie », a opiné une déléguée de Jean-Talon.

Elle s'est d'ailleurs demandé si ces déclarations ont été faites à titre individuel ou si elles reflètent la nouvelle ligne du Parti libéral.

« L'idée de souveraineté fait son chemin et on va la regarder », a déclaré le président de l'association du comté d'Iberville, M. Luc Daneau.

« On ne peut écarter aucun scénario mais je doute fort que le Parti libéral fasse l'indépendance », a répliqué un délégué de Saint-Laurent, M. François Lebel, qui est non seulement le secrétaire de la commission jeunesse du PLQ, mais également le neveu du premier ministre Bourassa.

M. Lebel se dit confiant que l'accord du lac Meech sera ratifié en extremis, ajoutant qu'il ne sert

à rien d'ajouter des épouvantails. « Il ne faut pas se laisser emporter par l'émotivité (...) Je ne crois pas que ça nous serve d'essayer de faire peur en ramenant le spectre de l'indépendance », a-t-il ajouté.

L'exemple européen

Quoi qu'il en soit, le nouveau président du PLQ, M. Luc Harvey, a déclaré que « si certains de nos partenaires canadiens devaient persister dans leur opposition à l'accord, nous aurions comme responsabilité envers la population de lui proposer une démarche alternative ».

Le sphinx

Il n'est pas question pour le premier ministre Bourassa de « censurer le débat démocratique » qui se déroule présentement à l'intérieur de son parti et qui semble beaucoup l'amuser. Quant à savoir ce que lui-même en pense, il ne se compromet pas.

« On verra quand le moment sera venu, laisse-t-il tomber. Je ne peux pas présumer ce qui pourrait arriver après le 24 juin, mais il n'y aura pas de conclusion, quelle qu'elle soit, avant la date limite de l'accord du lac Meech. »

Même si le prochain congrès du PLQ ne se tiendra en principe qu'au mois de mars 1991, M. Bourassa a assuré que la formation d'un comité pour examiner diverses alternatives à l'accord du lac Meech ne signifie pas que le gouvernement ait perdu tout espoir de le voir ratifier. C'est simplement pour respecter les « délais incontournables » que prévoient les statuts du parti d'ici le congrès, a-t-il expliqué.

En fait, ces délais ne sont pas incontournables. Le directeur général du PLQ, M. Pierre Antcl, a indiqué que les statuts du parti permettraient la convocation d'un congrès spécial n'importe quand, si jamais M. Bourassa décidait qu'une modification de la position constitutionnelle du PLQ s'avérerait plus urgente.

Malgré la situation de vide politique que créerait le rejet de l'accord du lac Meech, M. Bourassa ne semble toutefois pas vouloir précipiter les choses, misant sur le temps pour atténuer les tensions qu'il provoquerait au sein du PLQ.



Le premier ministre Bourassa a paru un moment songeur, hier, pendant les délibérations du conseil général. En conférence de presse toutefois, le débat sur la souveraineté a semblé beaucoup l'amuser.

En Bref

■ Autopsie du fédéralisme rentable

À partir du dernier budget Wilson, le premier ministre Bourassa se livra aujourd'hui, devant le conseil général du PLQ, à une critique en règle du « fédéralisme rentable » depuis une vingtaine d'années. Tout en promettant des « critiques assez précises », M. Bourassa a quand même pris soin, en conférence de presse, de ne pas trop charger le gouvernement de son « ami Brian ». « Le budget Wilson est lié à un héritage financier d'une autre administration, un héritage plutôt douteux, a-t-il déclaré. Je ne dis pas que j'attaque une administration plutôt qu'une autre. Qui est responsable en premier lieu ? C'est à la population de juger. Mais il est clair que les budgets accumulés de 1970 à 1984 ont un rôle à jouer dans le resserrement qu'on connaît actuellement ».

■ Blitz télévisé

Les stratégies libérales ont pris les grands moyens pour que le message sur les conséquences d'un éventuel échec du lac Meech soit bien compris par tout le monde. Le premier ministre Bourassa a décidé de grouper à peu près toutes les demandes d'entrevues télévisées qu'on lui a transmises depuis quelque temps. Dès ce matin, il sera l'invité de Denise Bombardier à l'émission *Aujourd'hui Dimanche* (Radio-Canada). Des entrevues ont également été prévues à CBC et CTV. Des négociations étaient en cours avec le réseau TVA pour que M. Bourassa participe à l'émission *7 Jours* animée par Pierre Nadeau.

■ Ryan se défile

Les membres de l'Association nationale des étudiant(e)s du Québec (ANEEQ) qui s'étaient rendus au centre des congrès, hier, n'ont pas obtenu la rencontre qu'ils réclamaient avec le ministre Claude Ryan. Ce dernier n'est généralement pas le genre d'homme à se défiler, mais voyant l'humeur passablement agressive des manifestants, son attaché de presse a jugé préférable de lui lâcher un coup de téléphone pour lui conseiller d'utiliser une entrée plus discrète.

Après avoir bu dans une fontaine contaminée à l'eau lourde

Huit travailleurs risquent le cancer

POINTE-LÉPREAU (Nouveau-Brunswick) (PC) — Les travailleurs d'une centrale nucléaire qui ont bu à même une citerne contaminée d'eau lourde radioactive risquent davantage de développer un cancer, selon la Canadian Institute of Radiation Safety, un organisme préoccupé des questions de sécurité dans un environnement radioactif.

Les autorités de la compagnie hydro-électrique du Nouveau-Brunswick ont admis qu'au moins huit personnes ont été contaminées — l'une jusqu'à quatre fois la norme annuelle à laquelle un individu peut être soumis à des rayons ionisants — après avoir bu de l'eau dans la cafétéria de l'usine de Pointe-Lépreau.

La Gendarmerie royale a mené une enquête sur les allégations de la compagnie d'électricité selon lesquelles une tasse d'eau lourde avait délibérément été versée dans la citerne d'eau de 20 litres.

Selon M. Ernest Becker, direc-

teur et scientifique en chef de l'institut, la santé du travailleur exposé aux radiations ne sera pas immédiatement touchée.

« Le principal danger est le cancer », a-t-il déclaré dans une interview au téléphone à partir de Saskatoon.

Les signes de contamination ont été observés pour la première fois jeudi dernier, lors des examens d'urine réguliers, à l'usine sise à quelque 30 km à l'ouest de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

Dès hier, les 224 travailleurs qui avaient accès à la citerne avaient tous subi l'examen.

Parmi les huit qui sont conta-

minés, cinq pourrait dépasser la norme annuelle et les trois autres se situent en dessous du niveau annuel de 50 millisieverts, selon le porte-parole de la compagnie hydro-électrique du Nouveau-Brunswick, Terry Thompson.

Tous les individus sont soumis naturellement — via le rayonnement cosmique et celui de formations géologiques radioactives — à quelque deux millisieverts (sievert : unité de mesure d'une dose de radiation ionisante) par année.

La compagnie estime qu'étant donné le niveau de contamination détecté chez les travailleurs, « il n'y a pas de raison de s'inquiéter pour leur santé ».

M. Becker n'est pas d'accord. Selon lui, la norme de 50 millisieverts n'est pas « sécuritaire ».

Il a indiqué que lorsque les autorités internationales ont fixé une norme acceptable, elles ont cherché à faire correspondre statistiquement le risque de mort par

radiation à la probabilité de mourir d'un accident de travail « ordinaire » dans une usine moyenne.

Par conséquent, cette norme semble accorder aux travailleurs sensiblement la même probabilité de mourir de radiations que d'accident sérieux — être écrasé sous un chariot élévateur par exemple.

« Donc la norme, a-t-il indiqué, n'est pas sécuritaire non plus. Il y a une certaine possibilité de développer le cancer. »

Environ 20 % des Canadiens sont susceptibles de souffrir du cancer à un moment donné de leur vie, selon M. Becker, qui croit qu'être exposé aux rayonnements ionisants ne fait qu'augmenter cette incidence.

Les huit ouvriers contaminés ne seront pas autorisés à travailler dans les secteurs radioactifs de l'usine pendant un an.

L'eau lourde, qui elle-même n'est pas radioactive, sert à refroidir les barres de contrôle d'un réacteur, mais elle le devient dans le contexte de cette utilisation.

DEMAIN DANS
LE SOLEIL

Revenir dans le
VIEUX

Après un exode massif vers les banlieues dortoirs, le Vieux-Québec connaît le début d'un phénomène contraire : le retour dans l'arrondissement historique d'une population active, diplômée et même familiale. Louis-Guy Lemieux y consacre une série de reportages à compter de demain.

6/49
1-23-26-37-43-49
(complémentaire)
2

Sélect 42
5-7-14-15-20-30
(complémentaire)
33
mise-tôt
3-4-5-6

LA QUOTIDIENNE
tirage du 24-02-90
8-9-6
0-2-6-6

Essor Hélicoptères cherche à s'établir à l'Ange-Gardien

Après avoir eu à faire face à l'opposition organisée de résidents de Boischatel le mois dernier, la compagnie Essor Hélicoptères a demandé un permis de construction à la municipalité de l'Ange-Gardien afin d'y établir son hélicoptère et ses bureaux administratifs.

par RICHARD CÔTÉ
LE SOLEIL

Cette compagnie s'est cherché une solution de rechange dans la région de Québec lorsque des citoyens de Boischatel en sont venus à demander un référendum sur le changement de zonage que nécessitait son projet. Elle a donc tout de suite jeté son dévolu sur un autre terrain appartenant à Rocois Construction sur les rives du Saint-Laurent à l'Ange-Gardien.

Selon le secrétaire-trésorier de cette ville, M. Jacques Villeneuve, Essor Hélicoptères a demandé un permis de construction et le zonage du terrain visé permet l'utilisation qu'on veut en faire. Cependant, cette compagnie doit maintenant obtenir des permis d'autre nature de la part de Transport Canada qui régit ce genre d'exploitation commerciale, ainsi que du ministère québécois de l'Environnement.

Déjà, d'ailleurs, les citoyens de l'Ange-Gardien ont commencé à se mobiliser contre la venue de cette entreprise et leur comité affirme s'opposer à ce qu'on construise un «aérodrome» à proximité de zones habitées et d'une ligne de haute tension.

Le comité de citoyens prévoit que les arbres qui sont situés en bordure de l'eau à cet endroit seront inévitablement abattus pour dégager les alentours de l'hélicoptère menaçant ainsi «l'un des derniers refuges fauniques pour les oiseaux migrateurs que la Société linnéenne entend aménager et développer prochainement».

Cependant, du côté de la municipalité, on estime qu'il sera d'autant plus difficile de ne pas accorder le permis de construction, si la compagnie obtient les autres permis des ministères, que le zonage du terrain permet la construction d'un hélicoptère.

Nouveau sursis pour «La Portneuvoise»

SAINT-CASIMIR — Le micro-brasseur de Saint-Casimir-de-Portneuf «La Portneuvoise», menacé de faillite, a obtenu un nouveau sursis jusqu'au 15 mars.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Le micro-brasseur a contesté la demande de mise en faillite déposée par le syndic devant le registraire de la cour des faillites. Celui-ci a donc reporté la cause au 15 mars devant un juge de la cour supérieure. Tant du côté du syndic, M. Pierre Poliquin, que du procureur de l'entreprise, M. Claude Marchand, on croit que la cour permettra à l'entreprise de déposer de nouvelles offres à ses créanciers comme le souhaite la majorité d'entre eux.

D'ici-là, le brasseur de Saint-Casimir assure qu'il sera en mesure d'élaborer de nouvelles propositions et de trouver de nouveaux investisseurs, ce qui serait susceptible de satisfaire ses créanciers, assure son président, M. Mario Denis. Ce dernier a dit être actuellement en pourparlers avec des gens d'affaires de Québec. Il faudrait une injection de 300 000 \$ à 400 000 \$ pour relancer l'entreprise.

Le président a aussi rappelé qu'une entente est intervenue avec la chaîne d'alimentation Steinberg, qui compte 132 points de vente, ainsi qu'avec les 152 dépanneurs CoucheTard. On espère aussi la conclusion d'un accord avec les 232 dépanneurs de la chaîne ProviSoir. Actuellement, l'entreprise a pu arrêter la chute de ses ventes qui se sont stabilisées.

Importante saisie de cocaïne dans Neufchâtel

Roch Roy se retrouve encore en prison

Moins de quatre mois après avoir été acquitté du meurtre prémédité de Serge Létourneau, un motard des Pacific Rebels tué en 1974 dans le Vieux-Québec, Roch Roy se retrouve à nouveau derrière les barreaux, cette fois pour trafic de stupéfiants.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

L'Escouade des mœurs de la Sûreté du Québec a en effet intercepté Roy vers 22 h, vendredi, au cours d'un raid qui a permis de démanteler un important réseau de trafic de cocaïne. Roy, 45 ans, considéré comme le «cerveau» de cette organisation, a été arrêté alors qu'il se rendait en automobile à une résidence de la rue Jobin, une route peu fréquentée du quartier Neufchâtel.

Deux kilos et demi de cocaïne, d'une valeur de plus de 1 100 000 \$ sur le marché noir, ont été saisis à cet endroit. «C'est l'une de nos plus importantes saisies de cocaïne au cours des dernières années», a révélé un porte-parole de la Sûreté du Québec.

Les policiers ont également retrouvé sur place un arsenal pour la préparation de la dro-

gue, ainsi que quelques armes à feu chargées. Des perquisitions effectuées dans des appartements de Charlesbourg, Beauport, Québec et Val-Bélair n'ont toutefois pas permis de mettre la main sur d'autres quantités de drogues.

Cinq complices de Roy ont également comparu hier avant-midi devant le juge Marc Choquette, pour répondre d'accusations de complot et de possession de drogues en vue d'en faire le trafic. Il s'agit de Richard Deschênes, 38 ans; Alain Beaulieu, 39 ans; Conrad Linteau, 39 ans; Richard Molloy, 39 ans; et Christian Duchêne, 30 ans. Ce dernier a été arrêté vendredi soir par la Sûreté municipale de Beauport dans une taverne de cette municipalité.

Tout comme Roy, ces cinq individus demeureront détenus en attendant la tenue de leur enquête préliminaire prévue pour mardi et mercredi.

La police a mentionné que d'autres arrestations sont à prévoir relativement à cet important coup de filet.

Le délateur Beaupré

Roch Roy a été l'un des acteurs de la sanglante et célèbre guerre des motards qui a déferlé sur la région de Québec au début des années 70. En 1983, il était condamné relativement à l'assassinat d'un membre des Pacific Rebels, Serge Létourneau, tué neuf ans plus tôt dans l'explosion d'une bombe placée sous sa voiture, près du Château Frontenac. La preuve à charge était alors constituée de la déposition du célèbre témoin-délateur Yvan Beaupré.

En 1987, la cour d'appel ordonnait un nouveau procès qui devait encore aboutir à une déclaration de culpabilité. En novembre dernier, Roch Roy était finalement acquitté sur ce dernier verdict, le tribunal soutenant que Beaupré avait reçu une promesse de la Sûreté du Québec sans que le jury en ait été mis au courant. Le droit de l'accusé à une défense pleine et entière n'avait pas été respecté, avait-on alors soutenu.



Roch Roy (photographie prise en 1979) est de nouveau sur la sellette.

La course est ouverte aux admissions dans les cégeps de la région

C'est actuellement la frénésie chez les élèves de secondaire V qui doivent faire leur demande d'admission dans l'un des huit cégeps ou instituts de la région de Québec pour septembre prochain, nous confie cette semaine M. Claude Maheux, directeur du Service régional d'admission au collégial de Québec (SRACQ).

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

D'ici le 1er mars, ce service, où doivent être acheminées toutes les demandes d'admission au collégial, recevra quelque 13 000 formulaires.

M. Maheux estime que les demandes d'admission au collégial atteindront cette année, dans la région, le chiffre de 14 440, en hausse de 2 % sur l'an dernier.

La date du 1er mars est celle fixée pour participer au premier tour d'admission pour les collèges de Sainte-Foy, Limoilou, François-Xavier-Garneau, Lévis-Lauzon, de l'Amiante, La Pocatière, l'Institut de technologie agro-alimentaire et le Collège de Rivière-du-Loup.

Les élèves qui auront respecté cette date-limite recevront une réponse du SRACQ au plus tard le 6 avril.

Les écoles secondaires, par l'entremise des conseillers en orientation, des responsables de l'information et des enseignants en éducation de choix

de carrière, invitent et préparent leurs élèves à formuler une demande dans le programme désiré et dans l'institution souhaitée.

Selon M. Maheux, 90 % des élèves admis obtiendront satisfaction dans leur premier choix de programme et d'institution.

Les huit institutions de niveau collégial dans la région 03 offrent plus de 85 programmes différents dont 75 au secteur de l'enseignement professionnel collégial. Ces programmes sont également offerts à la clientèle adulte. On y retrouve des étudiants universitaires qui désirent acquies une formation technique, des adultes du marché du travail pour qui l'avancement ne sera possible qu'en augmentant leurs compétences professionnelles et, enfin, tous les adultes qui, après une interruption des études, désirent améliorer leur condition.

Il en coûte 23 \$ pour l'ouverture du dossier au Service régional d'admission. Pour obtenir tout renseignement, les parents et les élèves peuvent joindre le SRACQ au (418) 659-4873.



David Bowie déjà arrivé à Québec

Le célèbre chanteur rock David Bowie est arrivé à l'aéroport de Québec, hier, en fin d'après-midi, plus d'une semaine avant le spectacle qu'il doit donner au Colisée, le 4 mars. Ce spectacle marquera le coup d'envoi de sa nouvelle tournée mondiale, le fameux «Sound and Vision Tour».

La MRC de Portneuf ne visera pas à bloquer le projet Lafarge

CAP-SANTÉ — Les citoyens de Pont-Rouge hostiles au projet de sablière dans leur localité n'ont pu obtenir des représentants de la MRC de Portneuf qu'ils s'opposent à la demande de modification du zonage que Lafarge a déposée auprès de la Commission de protection du territoire agricole.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

La MRC a invoqué que cette question n'est pas de sa compétence et tombe sous la juridiction provinciale en vertu de la réglementation sur les carrières et sablières. La présidente du comité de citoyens «Actions-sablière» s'est dite déçue de la décision de la MRC qui a préféré laisser ce problème entre les mains des autorités locales.

Celles-ci, en l'occurrence la municipalité de Sainte-Jeanne-de-Pont-Rouge, a en effet le pouvoir de bloquer ce projet en refusant de modifier le zonage municipal qui confère à l'emplacement convoité par Lafarge une vocation agricole.

L'un des citoyens, M. Régis

Simard, agronome et chercheur scientifique, conteste la valeur médiocre que Lafarge attribue à son potentiel agricole. «On y cultive du maïs, du foin, de la luzerne et des légumes. Des familles en vivent depuis six générations. Comment expliquez-vous ça ?, a-t-il lancé.

Les opposants au projet de sablière ont cependant reçu l'appui du maire du village de Pont-Rouge, M. Marcel Bédard, qui a soulevé le fait qu'en vertu de l'article 51, la compagnie peut obtenir un permis du ministère de l'Environnement l'autorisant à transformer l'emplacement en lieu d'enfouissement après sa période d'exploitation. La compagnie avait par contre promis de n'en rien faire

mais cela n'a pas apaisé les craintes des citoyens.

M. Bédard a d'ailleurs fait remarquer que près de 100 000 vieux pneus s'entassent à proximité d'une petite sablière actuellement en exploitation.

En Bref

Record à la caisse pop de Lévis

LÉVIS-LAUZON — Pour sa 89e année, la caisse populaire de Lévis qui est l'ainée des institutions du Mouvement Desjardins, a enregistré des trop-perçus totalisant 1 537 019 \$, ce qui représente le meilleur résultat de son histoire, vient de révéler le directeur général, M. Laurent Bisson. L'actif s'élève maintenant à 177,2 millions \$, après une croissance annuelle de 11,3 %. Le volume des prêts y a augmenté de 8,5 millions \$ en atteignant 154,4 millions \$. Les guichets automatiques ont

été utilisés en moyenne 60 000 fois par mois.

Émissions sur l'Hôtel-Dieu de Lévis

LÉVIS-LAUZON — Pour souligner son dixième anniversaire, la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis a entrepris de produire une série d'émissions télévisées qui seront diffusées au canal 9 du câble, à raison d'une émission par semaine, de la mi-mars à la fin de juillet. Grâce à la collaboration de Vidéotron, une vingtaine d'émissions

éducatives d'une durée de 30 minutes chacune donneront ainsi diverses informations quant à l'activité et les objectifs de cet organisme communautaire de même que sur différents types d'interventions qui sont réalisées dans ce centre hospitalier régional de 500 lits. La présidente, Mme Denise-A. Bélanger, a révélé que la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis a accumulé jusqu'à maintenant un capital de quelque 500 000 \$ dont les revenus générés en intérêts sont employés annuellement pour l'achat d'équipements ou d'autres améliorations dans l'hôpital.

1500 \$
de rabais

SUR LA

SUZUKI SWIFT

SDL - X - 1989

GARANTIE 5 ANS
100 000 KM

Faites vite!
7 MODÈLES
EN INVENTAIRE

ACADIA SUZUKI
LA V.A. AU SERVICE

4480, 1re Avenue
Charlesbourg 1
623-9861
Location court et long terme

- 4 portes • automatique • console centrale • verrouillage électrique des portes • tachymètre
- rétroviseurs électriques • déverrouillage électrique du réservoir • essuie-glace arrière

Formation professionnelle

Bourbeau ne veut pas d'ingérence fédérale

« Pour nous, le respect intégral des institutions québécoises dans le domaine de la formation professionnelle n'est pas négociable » a déclaré hier M. André Bourbeau, ministre de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

« Les interventions fédérales en cette matière doivent emprunter la voie de nos institutions, a-t-il ajouté. Il en va non seulement de la préservation de nos prérogatives constitutionnelles, mais aussi de l'efficacité et de la complémentarité même des actions de tous les partenaires engagés dans le processus continu de l'adaptation de la main-d'œuvre. »

Le ministre Bourbeau s'adressait, vendredi midi, à l'assemblée générale de la Fédération des cégeps.

Il a par ailleurs souhaité que s'amorcent le plus rapidement possible les négociations conduisant à une révision majeure des accords fédéraux-provinciaux en matière de main-d'œuvre. Il a rappelé que ces ententes sont arrivées à échéance le 31 mars 1989, qu'elles furent reconduites pour un an et qu'elles le seront sans doute pour une autre année.

Cependant, pour le ministre, les ententes actuelles apparaissent trop complexes, trop rigides et souffrent d'un manque de ressources financières, en plus de ne pas répondre adéquatement aux besoins des personnes en emploi.

Allègements fiscaux

Devant les dirigeants des cégeps, le ministre a dévoilé que le gouvernement du Québec prépare actuellement certains scénarios pour offrir aux entreprises des incitatifs fiscaux à la formation professionnelle.

« Concrètement, a-t-il expliqué, nous avons l'intention d'offrir aux employeurs des avantages fiscaux afin de favo-

riser la constitution de fonds servant à recycler et à perfectionner la main-d'œuvre en emploi. »

M. Bourbeau a déclaré que le gouvernement du Québec portait une attention très grande au dossier de la formation professionnelle de la main-d'œuvre. D'autant plus que, selon lui, le Québec est en train de prendre du retard sur les autres nations industrialisées en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre.

« La réalité est implacable, a-t-il dit. Par rapport à ce qui se passe chez nos principaux concurrents sur les marchés extérieurs, les entreprises du Québec, en grande majorité, n'investissent pas suffisamment dans la formation de leur personnel. »

Il a aussi blâmé les actions gouvernementales en ce domaine, puisque l'an dernier, sur des dépenses de 5,7 milliards \$ consacrés au Québec, par le gouvernement fédéral et le gouvernement québécois, au soutien du revenu des personnes sans emploi et à la régularisation du marché du travail, seulement 201 millions \$ ont été affectés à la formation professionnelle des personnes à la recherche d'emploi et 61 millions \$ à la formation des travailleurs.

Enfin, M. Bourbeau a souligné un phénomène paradoxal de notre économie qui fait que parallèlement à un nombre élevé de chômeurs, on fait face dans plusieurs disciplines à des pénuries de main-d'œuvre. Le ministre croit que les cégeps, qui offrent de nombreux programmes de techniques, ont un rôle essentiel à jouer pour contrôler ce phénomène.

En colloque hier à Québec

Les acupuncteurs du Québec exigent leur intégration au système de santé

« Il y a quelques années, vous parliez de l'acupuncture aux médecins et ils vous riaient dans la face. Aujourd'hui, ils se battent pour maintenir le droit de la pratiquer. »

par JULIE BROUARD
LE SOLEIL

L'affirmation de l'avocat Paul Martel a suscité des éclats de rire chez les quelque 150 acupuncteurs réunis hier au Château Frontenac dans le cadre du colloque du Syndicat professionnel des acupunctrices et acupuncteurs du Québec (SPAQ). Mais aussi rigolote qu'elle soit, cette affirmation n'en est pas moins au centre de la lutte que livrent depuis plusieurs années les acupuncteurs de la province pour l'obtention de leur autonomie professionnelle.

La première démarche concrète en ce sens a été faite l'automne dernier, alors qu'une demande a été déposée auprès de l'Office des professions du Québec pour la création d'une corporation professionnelle des acupuncteurs. Mais, bien que l'acupuncture réponde à la majorité des critères de l'Office, la demande pourrait être rejetée.

« Un des critères retenus est la gravité du préjudice, explique Renée Ouimet, présidente du SPAQ. Il faut que la profession pose des dangers. Qu'il y ait des risques de poursuites. Et comme aucun cas n'a été rapporté en acupuncture, nous ne répondons pas vraiment à ce critère. »

Qu'ils se défassent ou non de la tutelle de la Corporation professionnelle des médecins, les acupuncteurs de la province ont encore un bon bout de chemin à faire avant d'atteindre le but ultime : l'intégration de l'acupuncture au système de santé québécois.

« Une corporation à champ réservé et à titre exclusif n'enlèverait pas aux médecins traditionnels leur droit de pratiquer l'acupuncture. Or, ces derniers pratiquent une forme d'acupuncture différente de la nôtre. Et comme les gens ont plus souvent tendance à aller vers les médecins, nous nous retrouverons avec le même problème entre les mains. »

« Il faut vraiment que le gouvernement reconnaisse l'acupuncture et lui donne une place au sein des services de santé. »

Du chemin à faire

Vue d'un oeil plutôt sceptique à ses débuts, l'acupuncture a réussi, au fil des ans, à gagner le respect de plusieurs. Certains médecins ont même pris l'habitude de conseiller à leurs patients de voir des acupuncteurs. Mais, selon Renée Ouimet, cette pratique suscite encore beaucoup de mépris de la part du corps médical.

« Nous avons gagné le respect de la population. De plus en plus de gens font appel à nos services. Mais dans le monde médical, nous sommes encore trop souvent perçus comme des charlatans. »

« Le simple fait que la population fasse de plus en plus appel à l'acupuncture devrait cependant inciter le gouvernement à nous donner cette autonomie et cette reconnaissance que nous demandons. Les gens ont le droit de choisir leur traitement sans avoir à demander l'avis d'un médecin. »

« De plus, et c'est peut-être là-dessus que nous gagnerons le

cœur de nos dirigeants politiques, ça pourrait représenter une économie pour l'État. Comment ? Eh bien, avec la nouvelle culture de la santé, les personnes ne consultent plus les thérapeutes seulement quand elles ont un problème mais aussi pour prévenir la maladie. En reprenant leur rôle de thérapeutes préventifs, les acupuncteurs pourraient éviter bien des dépenses d'opérations et de séjours dans les hôpitaux au gouvernement. »

« La législation se doit d'être adaptée à la réalité sociale, même si cela implique le changement de certains rapports de force. »

Une nouvelle technique en pharmacie à la polyvalente de Charlesbourg

Une nouvelle option professionnelle de niveau secondaire, l'assistance technique en pharmacie, s'ajoutera l'automne prochain à la dizaine de programmes techniques déjà disponibles à la commission scolaire de Charlesbourg.

Quelque 500 des 2500 élèves de la polyvalente de Charlesbourg sont inscrits dans des spécialités professionnelles, dont certaines connaissent une croissance continue, affirme le coordonnateur de la formation professionnelle, M. Bona Beaulieu. C'est le cas notamment des techniques de santé (assistance dentaire et en soins infirmiers) et de la photographie.

Le taux de placement des élèves est généralement très élevé pour les finissants en formation professionnelle, note pour sa part le directeur du service d'éducation des adultes, M. André Dombrowski. On parle d'une moyenne de 85 % avec une pointe à 95 % en conduite de camions (cette spécialité n'est donnée ailleurs qu'à la polyvalente). Dans certains secteurs, de dire ce porte-parole, les employeurs tentent même d'attirer des élèves qui n'ont pas encore leur diplôme.

L'avenir est un peu moins rose pour les finissants en horticulture

et en service aux tables, par ailleurs. Il s'agit, dans un cas, d'un travail saisonnier tandis que dans l'autre, les finissants n'arrivent pas encore à percer dans le monde de la restauration où tout un chacun peut s'improviser serveur ou serveuse.

Après des années difficiles, au cours desquelles la formation professionnelle a été dévalorisée, on assiste, de déclarer M. Dombrowski, à un regain d'intérêt pour ces métiers techniques « parce que les gens s'aperçoivent qu'ils peuvent gagner leur vie honnêtement de cette façon, réussir leur vie et réussir dans la vie ». »

La commission scolaire de Charlesbourg tenait cette semaine à la polyvalente du même nom des journées portes ouvertes pour faire connaître les diverses spécialités offertes dans le domaine de la formation professionnelle, au moyen de kiosques d'information et de démonstrations animées par les professeurs et les élèves. « On veut montrer aux parents et aux

futurs élèves qu'on ne forme pas des manoeuvres et qu'il y a un exercice de réflexion et de logique qui soutient la manipulation d'instruments. L'économie a besoin d'une main-d'œuvre bien formée, tant au niveau de l'esprit que de la technologie, pour soutenir l'entreprise face à la concurrence », conclut M. Dombrowski.

Signalons que les élèves doivent avoir réussi leurs cours de français, anglais et mathématiques de secondaire 4 pour être admissibles à la plupart de ces cours de formation professionnelle.

POUR BIEN CONSTRUIRE ET RÉNOVER...

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos conceptions de rénovation.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:

Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30

Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DES CAISSES POPULAIRES DES JARDINS

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle

La caisse populaire invite ses membres à une assemblée générale annuelle qui se tiendra à la date, à l'heure et au lieu indiqués ci-après (pour connaître le détail de votre assemblée, référez-vous au tableau).

Les membres pourront alors prendre connaissance du rapport annuel, répartir les trop-perçus le cas échéant, élire les dirigeants, adopter les nouveaux règlements concernant la régie interne de la caisse et prendre toute autre décision qui leur est réservée. Une période de questions aux administrateurs est également prévue.

Lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la caisse.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer et peuvent obtenir gratuitement une copie complète des projets de règlements à la caisse pendant les heures d'ouverture.

RÉSUMÉ DES PROJETS DE RÈGLEMENTS CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DE VOTRE CAISSE

Le remplacement des règlements de régie interne actuels vise principalement à les adapter à la nouvelle Loi sur les caisses d'épargne et de crédit. Certaines dispositions ne se retrouvent plus dans les projets de règlements proposés, étant prévues désormais

dans la nouvelle loi ou dans le règlement de la Fédération. Les principales autres modifications ou nouveautés peuvent se résumer comme suit:

MEMBRES ET ASSEMBLÉE: Le conseil peut nommer des membres honoraires. L'assemblée générale pourra, dans certains cas, se tenir en dehors du territoire ou, s'il s'agit d'une caisse de groupe, du district où elle a un établissement. L'avis de convocation est expédié dans les deux mois, mais au plus tard le 15e jour avant l'assemblée. Une période de questions d'au moins 15 minutes est prévue à l'assemblée annuelle.

LES ÉLECTIONS: Un cycle de remplacement est prévu pour certains dirigeants. On peut réajuster la durée des mandats à combler dans certains cas. Le préavis de candidature, contenant de nouvelles informations, doit être produit au plus tard le septième jour avant l'élection. Un dirigeant en poste doit démissionner pour se porter candidat à un autre poste et seul le premier avis de candidature sera retenu. On est élu par acclamation si le nombre de préavis de candidature est inférieur au nombre de postes à combler. Les élus sont invités à signer un engagement solennel concernant la confidentialité.

DESTITUTION: Les documents doivent indiquer les motifs reprochés au dirigeant et, dans certains cas, que des élections sont possibles.

CONSEIL D'ADMINISTRATION: Le conseil ne peut démissionner le siège social dans une autre corporation municipale sans l'accord des membres. Sauf décision contraire du conseil, les cadres ont plus de pouvoir en matière de gestion des ressources humaines. Le conseil peut déléguer au directeur les décisions concernant les poursuites judiciaires. L'avis de convocation est donné au plus tard trois jours avant une réunion.

COMMISSION DE CRÉDIT: Elle peut déléguer son pouvoir d'autoriser du crédit dans les limites fixées au règlement de la Fédération. La délégation quant aux quittances et mainlevées est aussi possible dans certains cas. Le conseil a trente jours pour statuer en appel d'une décision de la commission.

CONSEIL DE SURVEILLANCE: Il doit s'assurer du suivi au rapport d'inspection. Une procédure de traitement des plaintes est établie; le délai de réponse aux plaintes est en général de deux mois.

OFFICIERS ET PROCÉDURE: Une procédure est prévue pour l'élection de tous les officiers. Les scrutateurs à ces élections peuvent être des employés de la caisse. Sauf exception, tout officier demeure en fonction jusqu'à son remplacement. C'est le directeur qui est responsable des registres de la caisse sauf ceux du conseil dont la responsabilité revient au secrétaire. Une procédure spéciale est prévue lors de la tenue des conférences téléphoniques.

DIVERS: Dans certains cas, la caisse doit rembourser son fonds social et communautaire. Les règlements entrent en vigueur lors de leur adoption sauf ceux requérant, en vertu de la loi, l'approbation de la Fédération et de l'inspecteur général. Les projets de règlements de la caisse proposent de plus de désigner un administrateur, le cas échéant, pour signer tout document nécessaire et utile pouvant donner plein effet aux règlements.



La Caisse Populaire
Desjardins

Caisse Populaire de Montmorency

Lieu: 4066, boul. Ste-Anne, Beauport
(salle des Chevaliers de Colomb de Montmorency)
Date: 27/03/90 Heure: 19 h 30

Fernand Vézina, secrétaire,
signé le 12/02/90

Les projets de règlements de la Caisse proposent de plus de modifier les statuts de la Caisse de façon à ce que sa dénomination soit la suivante: Caisse populaire Desjardins de Montmorency

La Caisse Populaire de Notre-Dame de Québec

Lieu: 2, rue des Jardins, Québec
(salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Québec)
Date: 13/03/90 Heure: 19 h 30

Martine Maranda, secrétaire,
signé le 09/02/90

La Caisse Populaire de St-Sacrement

Lieu: 1430, chemin Ste-Foy, Québec
(école St-Sacrement)
Date: 28/03/90 Heure: 20 h

Tommy O'Farrell, secrétaire,
signé le 30/01/90

La Caisse Populaire de Villeneuve

Lieu: 1133, avenue Royale, Beauport
(sous-sol de l'église St-Thomas de Villeneuve)
Date: 12/03/90 Heure: 19 h 30

Bernard Tremblay, secrétaire,
signé le 31/01/90

CAISSE POPULAIRE DES FONCTIONNAIRES DU QUÉBEC

Lieu: 1035, De La Chevrotière
(amphithéâtre de l'édifice Marie-Guyart)
Date: 28/03/90 Heure: 17 h 30

Gilles Angers, secrétaire,
signé le 09/02/90

L'anglicisation est la règle chez les enfants nés d'unions « mixtes »

MONTREAL — Les enfants canadiens nés de l'union entre un parent francophone et un parent anglophone — union « mixte » — ont de cinq à huit fois plus de chances d'être assimilés à la langue anglaise que leurs petits camarades élevés par deux parents francophones, si l'on exclut les Québécois, les Ontariens et les Néo-Brunswickois. Ce taux d'assimilation diminue de moitié environ dans le cas d'une famille monoparentale.

par MARIO GILBERT
de la Presse canadienne

Ces chiffres, agencés à partir de données récentes de Statistique Canada, ont été rendus publics, hier, par M. Armand Bédard, franco-manitobain et directeur de la recherche à la Commission nationale des parents francophones (CNPF). Cette coalition, qui repré-

sente quelque 500 comités de parents francophones de tout le pays, tient en fin de semaine, à Montréal, son quatrième congrès national.

Pour M. Bédard, ces données précises sur le taux d'assimilation — on parle davantage de son contraire, le « taux de rétention du français » — mettent en lumière la lutte que doivent mener les francophones hors Québec pour la survie de leur culture. « Nous savions que la situation était désastreuse, mais pas mortelle », a-t-il expliqué.

Au Nouveau-Brunswick, le taux de rétention atteint près de 97 % dans le cas d'une famille francophone, mais tombe à 48 % si un des parents ne parle pas le français. Encore là, les familles monoparentales s'en tirent avec plus de succès, avec un taux de rétention de 83 %.

En Ontario, les enfants qui ont deux parents francophones adoptent le français dans une proportion de 84 %, mais seulement 23 % font la même chose si un des parents parle l'anglais. L'enfant qui vit avec son père ou sa mère francophone parlera français dans 51 % des cas.

Le pli anglophone dès le bas âge

Selon M. Bédard, les taux élevés d'assimilation des francophones hors Québec correspondent en bonne partie à une pénurie de services d'éducation en

français. Mais même si de tels services existent, les enfants qui arrivent à l'école ont souvent pris le pli anglophone.

« Il faut récupérer ces enfants en mettant en place des services de garde et des pré-maternelles en français », explique M. Bédard. « Pour les jeunes de 15 ans, les « teenagers », c'est perdu, « bye bye ». Mais les enfants de trois ou quatre ans ne sont pas encore bigots ou frustrés, ils n'ont pas de préjugés. »

La CNPF milite depuis près de quatre ans pour que soit respecté le droit à l'éducation en français partout au pays, « là où le nombre le justifie ». Ce droit fait partie intégrante de la Charte canadienne des droits et libertés (art. 23) depuis 1982. Mais la cour d'appel du Manitoba statuait récemment que l'article 23 de la charte n'accordait

pas à sa minorité francophone le droit de gérer sa propre commission scolaire.

Libman ignorant ?

Dans les couloirs de l'hôtel de Montréal où se déroule le congrès de la CNPF, on parlait beaucoup, bien sûr — et avec un sourire mêlé d'amertume —, des récents propos de Robert Libman. Le chef du Parti Égalité affirmait il y a une semaine que la loi 178 est plus coercitive que les récentes motions d'unilinguisme anglais votées par certains conseils municipaux ontariens.

« Je ne peux pas croire qu'il soit aussi ignorant que ça » (de la situation vécue par les francophones hors Québec), a lancé, excédé, M. Bédard. « Il s'agit de propos méchants » de la part de quelqu'un qui « joue au martyr », explique-t-il.

Les Manitobains passent un « message » au Québec

ELKHORN, Manitoba (PC) — Le mouvement unilingue anglais s'étend aux municipalités rurales du Manitoba. Toutefois, contrairement aux municipalités de l'Ontario qui ont adopté récemment une telle politique, les Manitobains sont moins préoccupés par l'aspect pécuniaire du débat que de livrer un « message » au Québec.

La municipalité rurale de Wallace, à la frontière sud-ouest avec la Saskatchewan, s'est déclarée unilingue anglaise lors de la dernière assemblée municipale.

« Il est temps que nous, les Manitobains conservateurs, nous prononcions. De quelle autre façon une petite municipalité rurale comme la nôtre pourrait faire une déclaration et être écoutée », a dé-

claré un citoyen de l'endroit qui veut garder l'anonymat.

Le premier ministre du Manitoba Gary Filmon a indiqué que Wallace comprenait mal la loi linguistique de la province. « Ainsi, a-t-il expliqué, la décision de Wallace est comparable à ce qui s'est passé en Ontario où au moins 45 municipalités ont décidé de faire de l'anglais la seule langue officielle.

Au Manitoba, seule la capitale Winnipeg doit fournir des services en français.

Certains Manitobains justifient leur politique d'unilinguisme anglais en mentionnant la Loi québécoise sur l'affichage en français seulement.



Pierre
CHAMPAGNE

Encore les Plaines !

Dimanche dernier, je vous racontais l'histoire d'un individu, René Guimont, qui s'était fait intercepter par la police des Plaines parce qu'il pratiquait son sport favori, la planche à voile sur neige, devant le Musée du Québec. Cette note devait me valoir un appel d'un autre individu, René Cléroult, à qui il est arrivé la même chose l'été dernier parce que lui aussi tentait de pratiquer son sport favori sur les plaines : le parapente. Ce nouveau sport tient à la fois du deltaplane et du parachutisme. C'est superbe à voir évoluer et ce n'est surtout pas dangereux pour les spectateurs... mais c'est interdit sur les Plaines. Pourquoi ? Parce qu'il est interdit dans le parc de se livrer à un jeu physique, à un sport ou à une autre activité physique... sauf en obtenant au préalable la permission du surintendant, Pierre Beaulieu. D'une part, cette loi est arbitraire. Tout est interdit, sauf ce que permet le surintendant. Dans une loi démocratique, tout est permis sauf ce qui est défendu. D'autre part, il semble bien que le zèle des constables pour faire appliquer cette loi n'a d'égal que le « fun » qu'ils avaient, à l'époque, à surprendre les jeunes couples à faire du « parking » sur les Plaines. Car il est interdit dans le parc de se livrer à un jeu physique ; or, le « necking », c'est bien sûr une activité on ne peut plus physique ! J'ai bien hâte qu'il soit amendé, ce règlement 3.C du Parc des champs de batailles. J'ai bien hâte que la démocratie remplace l'arbitraire sur les Plaines. J'ai bien hâte que l'on puisse, en été, y enlever notre chemise sans se faire avertir par un policier zélé. Les gars comme les filles... J'ai bien hâte, bref, de ne pas avoir à demander la permission à Ottawa pour profiter du soleil sur les Plaines, pour que tout le monde puisse y pratiquer des sports intéressants comme le deltaplane ou le parapente. Et ce, sans risquer de se faire saisir son équipement ; pour qu'on puisse, comme partout ailleurs, être libre d'y faire ce que l'on veut, sauf ce qui est formellement interdit.

Bourassa Canadian

Il y a quelques semaines, je vous ai présenté une eau minérale embouteillée en Colombie-Britannique qui a pour nom Bourassa Canadian. De fait, ce n'est pas une eau minérale mais une eau de glacier. Cette eau pourrait bien être en vente au Québec d'ici à l'été prochain. Car quatre jeunes Québécois, deux étudiants en Science politique de l'université Laval, un avocat et un agent d'assurances, Denis Alain, Martial Roland, Pierre Moisan et Richard Houle ont obtenu, l'été dernier, l'exclusivité de la distribution de cette eau dans la province de Québec. Ils devaient même la lancer l'automne dernier, cette eau de glacier. Et leur slogan était déjà trouvé : Pour une meilleure constitution, buvez Bourassa Canadian. Sauf que ça n'a pas marché. Le Québec, qui considère cette eau comme une importation, exige une série de nouveaux tests et ne reconnaît pas ceux qui ont été faits par les Colombiens. Et les Colombiens sont en maudit. Encore un imbroglio politique à cause de Bourassa quoi ! Mais les quatre jeunes gens sont bien confiants. Dans quelques semaines, tout devrait être résolu. Du moins ils l'espèrent. Sauf que les bouteilles de cette eau de NOS montagnes Rocheuses pourraient bien se retrouver sur les tablettes de nos dépanneurs seulement après l'échéance de l'entente du lac Meech. Les jeunes devront alors revoir leur slogan : Pour une meilleure constitution, buvez Bourassa Canadian, ça ne marchera pas. Si j'étais à leur place, je pense que je vendrais plutôt de l'eau du lac Meech... en bouteilles-souvenir. Et j'écrirais sur la bouteille : Eau du lac Meech. Empoisonnée. Imbuvable. Souvenir de la constitution canadienne. Je suis persuadé qu'ils en vendraient encore plus que la Bourassa Canadian.

La guerre des passeports

La région est inondée de passeports gastronomiques de toutes sortes. Depuis que Gyslain Dugal a lancé le sien à Québec il y a quatre ou cinq ans, après avoir entrepris l'expérience dans la région de Trois-Rivières, les imitations se font nombreuses.

LE SOLEIL fut le premier à croire que le genre de passeport gastronomique proposé par Mme Dugal était une bonne affaire, tant pour les consommateurs que pour les restaurateurs. J'étais à l'époque directeur du service de la promotion du journal et je m'étais fait un devoir de défendre les mérites de cette promotion. Le succès assez phénoménal de ce passeport gastronomique auprès des consommateurs devait par la suite confirmer cette prémonition.

Aujourd'hui, le président de cette compagnie, Jacques Dugal, nous annonce qu'une bonne partie des profits qui seront réalisés par la vente de ces passeports sera remise à l'Orchestre symphonique de Québec. Pas tous les profits, évidemment, puisque le promoteur n'est pas obligé de donner tout son argent à tout le monde, mais une bonne partie des profits, soit 20 000 \$. Dorénavant donc, en achetant le passeport, vous aiderez l'Orchestre. C'est le mariage de la gastronomie et de la symphonie.

Une bonne bière

Jean-François Simard est titulaire d'une maîtrise en sciences et, cette semaine, il présidait une dégustation de bières au pub Thomas Dunn, convoquée par le relationniste Jean Brouillard. Au menu : une Grolsh des Pays-Bas, une Kirin du Japon, une Massawipi du Québec ; une Chimay bleue de Belgique, une Young's Special London Ale d'Angleterre, une Guinness d'Irlande et quelques autres.

Je n'ai jamais vu un gars nous parler de bières avec autant de connaissances. M. Simard a même écrit, en 1986, un livre de 250 pages sur le sujet. Le titre : Comment faire de la bonne bière chez soi.

Plusieurs invités participaient à cette dégustation dont Robert Gillet de CJRP, Yves Asselin de Télécapitale, Pierre Poitras du réseau Quatre-Saisons, Louis Thiboutot de Radio-Canada, Rémy d'Anjou de Radio-Québec.

En passant, on trouve aussi au Thomas Dunn des bières qui viennent du Liban, d'Allemagne, de Chine, de la Jamaïque, de France, des Philippines, de Grèce, d'Écosse, du Mexique... et plus encore. Mais surtout, invitez le prof Simard à votre table. La soirée sera non seulement intéressante mais instructive.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du lundi au jeudi, au numéro 647-3394.

ASDEQ
ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS
DÉJEUNER-CAUSERIE ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE: LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
avec Monsieur Harvey Mead
Sous-ministre adjoint
Développement durable et conservation
Ministère de l'Environnement du Québec
LE MERCREDI 28 FÉVRIER 1990, à 8 HEURES
HÔTEL DES GOUVERNEURS, SALON LAUZON
Membre: 7\$ Non-membre: 10\$
Pour réservation contactez:
Alain Daneau 643-3524

Pourquoi pas

COLETTE ET ESTELLE BEAUDOIN
Chez Cosy, vous trouverez un bureau de décoration et un atelier, mais vous y rencontrerez avant tout, des amies soucieuses de la qualité de votre intérieur...
1458, AV. MAGUIRE (près chemin St-Louis) SILLERY, 682-2877

Meubles Design inc.

1000, BOUL. DES CAPUCINS (418) 525-4671

POUR VOS CLIENTS, C'EST L'EXPRESSION DE LA RÉUSSITE!
POUR VOS CONDUCTEURS, C'EST UN AUTRE AVANTAGE D'APPOINT!
POUR VOTRE COMPTABLE, C'EST UN INVESTISSEMENT DES PLUS SAGES!
Pour le prix d'un camion ordinaire, vous pouvez devenir propriétaire d'un Mercedes-Benz. Pour l'énorme différence que cela peut faire, ne devriez-vous pas passer chez votre concessionnaire Mercedes-Benz aujourd'hui même?

CAMIONS MERCEDES-BENZ
Le choix qui s'impose
A.D.M.B. LTÉE
240, 3e Rue
Québec G1L 2S8
Tél.: (418) 523-4040
Fax.: (418) 529-3830

ACHETONS
OR — ARGENT — MONNAIE — TIMBRES
MÉDAILLES — LETTRES — CARTES POSTALES
MAISON DU 622-0975
COLLECTIONNEUR
2920, 1re Avenue

NE MANQUEZ PAS!
Les 3 JOURS de la MARIÉE les 1, 2, 3 mars
Sur place des représentants des plus grandes entreprises spécialisées en coutellerie, vaisselle, verrerie vous conseilleront sur la préparation d'une liste de cadeaux de MARIAGE
Laissez-nous la DATE de votre MARIAGE et courez la chance de GAGNER de magnifiques PRIX
*Aucune obligation de votre part
boutique
Pierre Robitaille
653-7260
PLACE STE-FOY

L'ÉCONOMIE

GROS PLAN SUR L'ENTREPRISE

D'une simple cafetière à une usine de torréfaction

L'évolution de Pause Café Idéal repose sur le service et la qualité des mélanges

Yves et Diane Baron ne disposaient que d'une cafetière automatique, quand ils ont lancé le service Pause Café Idéal, en janvier 1979, dans un garage attenant à leur résidence du boulevard Hamel, à Québec. Dix ans plus tard, ils viennent de lancer une usine de torréfaction et leur propre réseau de distribution, Les Cafés Vittoria.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

Ces deux entreprises occupent maintenant un vaste édifice moderne de deux étages, de 38 000 pieds carrés et de 1,8 million \$, au 3405, du boulevard Hamel. A la suite du lancement de l'usine, les deux réseaux de distribution de café du couple, génèrent un chiffre d'affaires consolidé de 6,7 millions \$, mobilisent une flotte de 18 voitures et emploient 41 personnes.

Yves Baron ne cache pas que c'est son épouse Diane, qui a fait oeuvre de pionnière, il y a 11 ans. Elle ne disposait que d'un seul appareil, qui a été installé dans le bureau du personnel de l'université Laval, sous la bannière Pause Café Idéal. A la fin de cette première année, le nombre des cafetières automatiques s'élevait à 50.

Dix ans plus tard, au début de 1990, c'est 32 fois plus : 1600 cafetières, dont 200 servent au service manuel dans des restaurants.

Yves Baron explique ainsi l'évolution rapide de Pause Café Idéal : « Au début, c'était la nouveauté de nos appareils de café ; puis ce fut notre accent sur le service. Dans le futur, ce sera la qualité et nos mélanges de café. »

Inutile d'ajouter que le couple Baron, depuis son premier local aménagé dans un garage, n'a pas suffi longtemps à la tâche d'assurer seul l'approvisionnement et l'entretien des appareils. Le per-

sonnel a graduellement augmenté à plus d'une quarantaine, englobant des livreurs, des techniciens et du personnel administratif.

Pause Café Idéal a terminé sa onzième année avec un chiffre d'affaires de 4,4 millions \$, dont 82 % provient des cafetières et 18 % des machines distributrices. M. Baron prévoit une croissance de l'ordre de 16 à 18 % en 1990.

Cafés Vittoria

Yves Landry, directeur des ventes, prévoit que l'usine de torréfaction et le réseau de distribution lancés l'an dernier sous la raison sociale Les Cafés Vittoria sont promis à une expansion encore plus importante.

Vittoria représente un investissement de 2,4 millions \$, y compris l'usine effectuant quatre mélanges, l'ensachage et la cuisson des grains de café verts, qui proviennent de Colombie, Porto-Rico, Guatemala, Brésil, Pérou, Inde et Kenya.

Le volume d'affaires de 2,3 millions \$ de la première année devrait s'accroître de 25 % en 1990, alors que la distribution sera étendue à l'Ontario. Pause Café Idéal absorbe actuellement 48 % des ventes de la bannière Cafés Vittoria, dont les activités se font à 60 % dans la région de Québec et à 40 % dans le Bas-du-Fleuve, le Lac-Saint-Jean, la Mauricie et Montréal.

Les cafés Vittoria sont distribués en caisses de 64 sachets d'une et de deux onces, pour la



Yves Baron et son inventaire de « café do Brasil ».



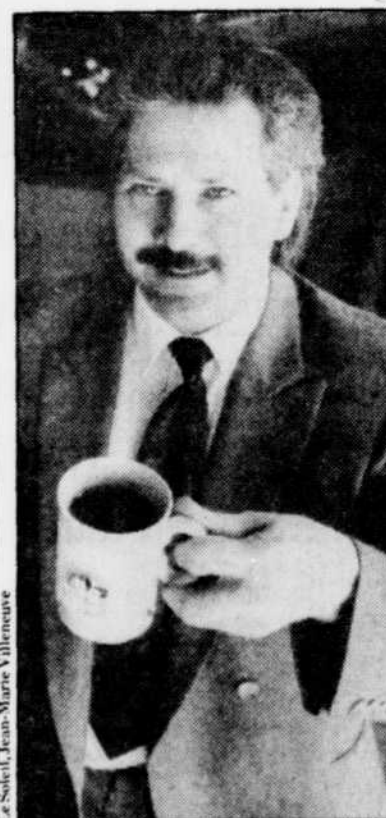
distribution au détail chez les dépanneurs, pâtisseries et boulangeries. Ils sont ensachés à 12 onces pour les besoins des distributrices automatiques. Les quatre mélanges privilégient le moka crème, une combinaison spéciale portant



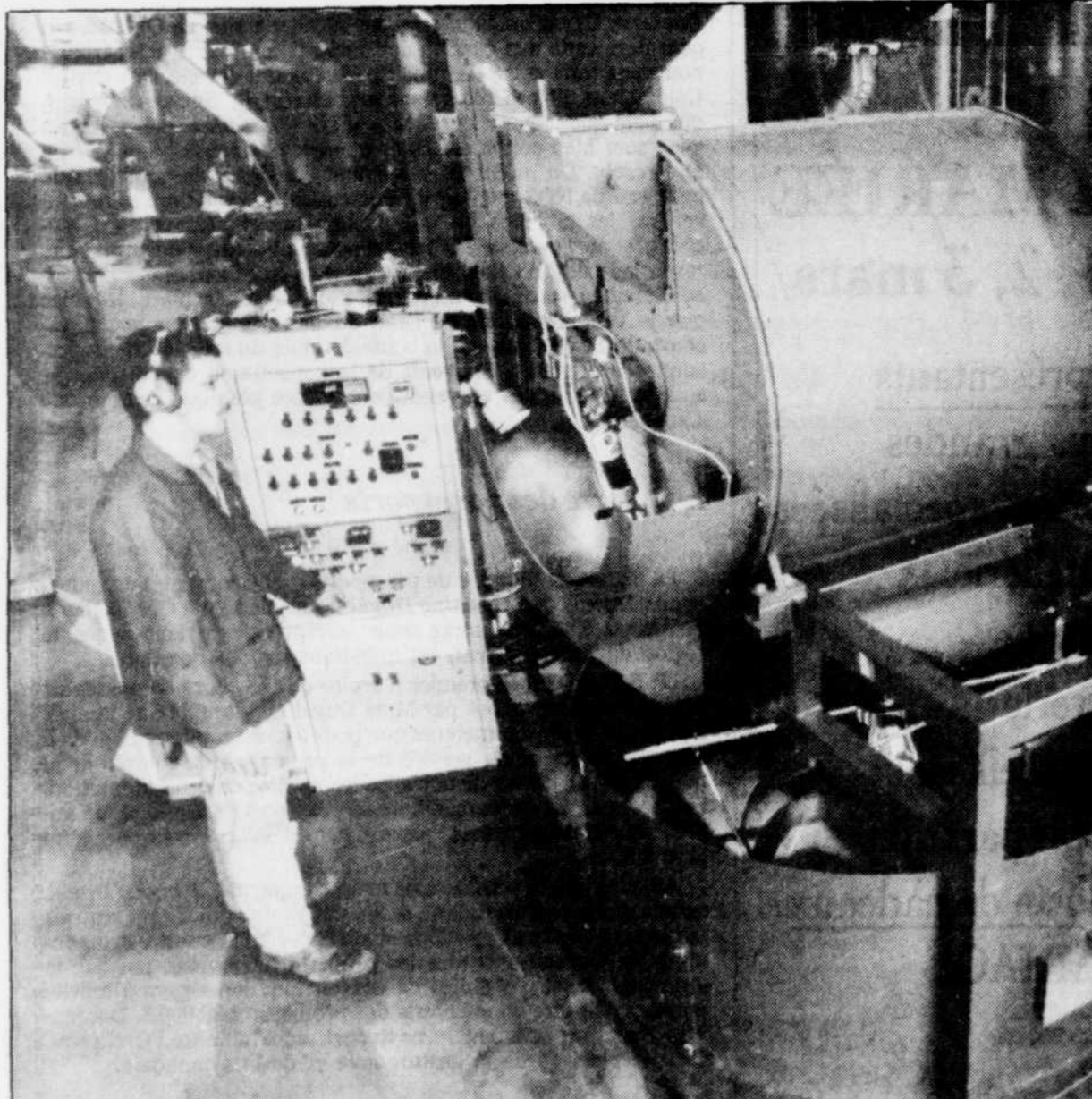
le nom du torréfacteur Luc St-Georges, un mélange maison Vittoria et le déca, un café décaféiné par un procédé naturel.

Déjà l'équipement de départ ne suffit plus à la tâche. Vittoria a commandé de nouveaux silos et une seconde ensacheuse. La torréfaction, ou cuisson des grains verts de café, se fait au rythme de 1200 livres à l'heure. Ce sont les températures variant de 210 à 220° Celsius et les durées s'échelonnant de huit à 14 minutes, qui donnent aux divers mélanges de cafés les couleurs et les saveurs appréciées des consommateurs.

Et surtout des clients d'un restaurant attenant à l'usine, dont une baie vitrée permet de suivre le traitement du café, sans en subir les décibels.



Le directeur général de Café Vittoria, Yves Landry.



Le technicien Normand Carrier, de Lauzon, procède aux mélanges de cafés avec un appareil programmé et contrôlé par ordinateur.



Georges
ANGERS

Une étoile est... morte

Au milieu des années 1980, Drexel Burnham Lambert était la banque d'investissement la plus prospère et l'une des plus puissantes de Wall Street. Depuis le 13 dernier, elle est en faillite.

La faillite la plus spectaculaire de l'histoire de cette célèbre place d'affaires, 5300 employés ainsi qu'un actif de 3,6 milliards \$ US, et pourtant une faillite qui a été généralement accueillie avec une espèce de soulagement dans les milieux financiers.

En effet, la chute de DBL marque mieux que tout autre événement la fin d'une période absolument folle qui a bouleversé profondément non seulement le monde financier lui-même mais encore l'ensemble du milieu des affaires en Amérique du Nord.

Ce fut l'époque des obligations de pacotille (junk bonds), des prises de contrôle hostiles, des acquisitions spectaculaires, de l'endettement systématique comme instrument de croissance ou de défense des entreprises.

Les règles les plus élémentaires de la finance furent alors bousculées par un appétit apparemment irrépressible de s'enrichir le plus rapidement possible.

Il était une fois...

À l'origine de ce chambardement, une banque d'investissement alors de taille moyenne, Drexel Burnham Lambert, et surtout un individu, Michael Milken.

Entré chez Drexel en 1970, Milken se révèle être un vendeur extraordinaire et un générateur exceptionnel de profits pour l'entreprise. En 1978, on lui confie l'ouverture d'un bureau à Beverly Hills en Californie. Au milieu des « stars » hollywoodiennes, Milken devient lui-même rapidement une « superstar ».

Juste avant son déménagement en Californie, c'est-à-dire au printemps de 1977, la firme Lehman Brothers (qui en passant s'est désintégré par la suite) avait offert sur le marché les premières obligations de pacotille. Procurant un rendement supérieur en fonction d'un risque également supérieur, ces obligations devaient essentiellement servir à financer des petites et moyennes entreprises qui ne pouvaient trouver autrement le financement nécessaire à leur croissance.

Grâce à un puissant réseau de contacts, Michael Milken raffine ce nouvel instrument financier et s'en sert non plus pour financer de petites et moyennes entreprises mais pour financer des acquisitions toutes plus spectaculaires les unes que les autres.

L'idée de base est que les actifs de la plupart des entreprises publiques sont sous-évalués par le marché à cause, notamment, de l'attitude ultra-conservatrice de leurs dirigeants. Il est donc possible de procéder à des acquisitions en se servant uniquement de la seule valeur intrinsèque des entreprises convoitées, c'est-à-dire de leur capacité d'endettement non utilisée.

Scénario

Le scénario se déroule à peu près de la façon suivante : on prend d'abord une position d'actionnaire minoritaire dans une entreprise, puis après l'avoir étudié sous toutes les coutures, on lance une offre publique d'achat sur toutes ses actions. Les autres actionnaires sont attirés par une forte prime sur leurs titres qui leur procure un profit rapide.

Pour financer l'acquisition, on a préalablement réalisé un montage financier, grâce aux bons offices de firmes comme Drexel et de son super-architecte financier Milken, dans lequel l'émission d'obligations de pacotille va jouer un rôle de plus en plus important.

Ces obligations seront rémunérées à même les profits bruts de l'entreprise acquise ou par la vente de ses éléments d'actif. Tant que les profits sont suffisants ou que des actifs peuvent être vendus à profit, le système tient bon et même prospère.

Mais le moindre ralentissement, le moindre pépin, risque de tout faire tomber. C'est notamment ce qui est arrivé récemment à Robert Campeau ; les profits de Federated et Allied ne suffisaient plus à payer les dettes qu'il s'était imposées pour acquérir les deux entreprises, dettes constituées surtout d'obligations de pacotille.

200 milliards \$ US

Tout le système a néanmoins fonctionné pendant une dizaine d'années au cours desquelles les obligations de pacotille sont devenues un marché de 200 milliards \$ US, un marché dont Drexel et Michael Milken contrôlaient la plus grosse part.

Milken a réalisé une fortune pendant ces années. En 1987, par exemple, il a empoché en salaire et commissions 550 millions \$ US, sans compter tous les autres qui se sont enrichis grâce à lui. De la démesure complète à laquelle les autorités judiciaires américaines avaient d'ailleurs fini par « s'intéresser ».

Une première inculpation, en 1986, d'un employé de Drexel, accusé de délit d'initié, allait commencer à ébranler puis à faire tomber le château de cartes. Cet employé, Dennis Levine, permit d'épingler Yvan Boesky qui, à son tour, vendit la mèche et permit aux procureurs d'atteindre Drexel et, surtout, Milken.

En décembre 1988, Drexel reconnaissait sa culpabilité à diverses infractions et acceptait de payer une amende de 650 millions \$ US.

Trois mois plus tard, littéralement lâché par Drexel, Milken se voyait signifier 98 chefs d'accusation de fraude boursière, d'escroquerie et autres crimes de même nature. Le début du procès est pour l'instant retardé, les autorités judiciaires devant apparemment déposer sous peu une nouvelle série d'accusations contre Milken.

Drexel Burnham Lambert n'allait cependant pas pouvoir survivre sans Milken et dans le contexte d'un marché (des « junk bonds ») en chute libre depuis quelques semaines. Les actifs de DBL se composent, notamment, d'un portefeuille de « junk bonds » d'une valeur nominale de 1 milliard \$ US.

La chute dramatique de la valeur de ce portefeuille a fini par l'étrangler financièrement et personne n'a voulu venir à sa rescousse.

Les obligations de pacotille qui avaient fait sa fortune et sa puissance pendant 10 ans ont donc fini par tuer Drexel Burnham Lambert. Et il n'y a pas eu de larmes à l'enterrement.

Entente canado-yougoslave

BELGRADE (AFP) — La télévision de Belgrade et le groupe canadien Global Report International ont signé, vendredi, un contrat portant sur la création d'une entreprise mixte de construction et d'exploitation du système de télévision par câble, a rapporté hier le quotidien Politika. La première phase du projet a été évaluée à 32 millions \$. La nouvelle entreprise, baptisée Global RTB, assurera en Yougoslavie la distribution de 32 programmes de télévision et une vingtaine de programmes radio.

LES MONNAIES ÉTRANGÈRES

	\$1 can.	\$1 US	1FF	1 yen	1 mark	1 livre	1 lire
Canada		1.20	0.2106	0.0081	0.7131	2.045	0.0010
États-Unis	0.84		0.18	0.0068	0.60	1.71	0.0008
France	4.75	5.68		0.0387	3.39	9.71	0.0046
Japon	122.80	146.95	25.86		87.57	251.14	0.1184
Allemagne	1.40	1.68	0.30	0.0114		2.87	0.0014
G.-Bretagne	0.49	0.59	0.10	0.0040	0.35		0.0005
Italie	1037.34	1241.29	218.46	8.4471	739.73	2121.37	

Graphique, LE SOLEIL

Ce tableau permet de comparer la valeur relative des principales devises par rapport aux autres monnaies les plus utilisées dans le monde. La ligne supérieure indique la valeur du dollar US, du franc français, du yen japonais, du mark allemand, de la livre sterling et de la lire italienne en argent canadien. La seconde ligne indique la valeur de l'argent canadien, du franc français, du yen, du mark, de la livre et de la lire en argent US et ainsi de suite pour les lignes suivantes.

(suite à la page suivante)

(suite de la
page précédente)

[illegible]

FINANCES PERSONNELLES

À l'approche de la date limite du 1er mars

Les « marchands de REÉR » multiplient leurs offres

L'arsenal publicitaire déployé par les « marchands de REER » au cours des dernières semaines indique bien la volonté des nombreuses institutions financières de se tailler une part respectable de ce marché en nous vantant les mérites de leurs produits.

par GHISLAIN VIEL
collaboration spéciale

La clôture de la campagne présentement en cours a été fixée au 1er mars, soit dans quatre jours.

C'est pourquoi, il peut être utile de se rappeler les éléments de base qui constituent le fondement même d'un régime enregistré d'épargne-retraite afin d'effectuer un choix judicieux parmi le vaste éventail des produits offerts.

Cet éclairage ou plutôt ce retour aux sources devrait permettre à l'épargnant de tirer avantage du marché hautement compétitif des épargnes REÉR et surtout de faire un choix plus éclairé en fonction de ses propres besoins.

Le REÉR

Un REÉR est un montant d'argent épargné en vue de la retraite.

Il s'agit d'un arrangement financier qui possède deux avantages au niveau de l'impôt : le premier implique que le versement de la contribution est admis comme déduction à nos revenus courants selon des barèmes prééta-

blis ; le second porte sur le fait que les revenus de placement ne sont pas imposables immédiatement.

Le placement

Le choix du placement pour nos épargnes REER doit se faire sur les facteurs suivants : le rendement, la sécurité du capital et la liquidité. Il n'y a pas de recette miracle mais votre placement doit être examiné sur chacun de ces trois aspects.

Le rendement étant le facteur qui déterminera la croissance de vos épargnes et leur valeur en bout de ligne, il faudra choisir un mariage équilibré avec l'aspect sécurité de votre capital. Un éventail imposant de placements est possible et chacun implique un choix entre le rendement et la sécurité.

Les certificats de placements garantis et les obligations gouvernementales diverses étant le summum de la sécurité, ils offrent un rendement appréciable mais qui ne vaudra pas celui de certains placements boursiers. Les fonds d'investissements impliquant partiellement ou totalement des placements en actions constituent un

compromis honorable à cet égard et ils méritent sûrement un examen de la part de ceux qui peuvent envisager une vision à long terme de leurs placements REÉR.

Le type de compte

Après avoir fait votre choix quant au placement il faut aborder le type de compte, c'est-à-dire les aspects légaux entourant le REÉR.

Mentionnons d'abord que la majorité des particularités légales d'un REER sont similaires d'un compte à l'autre et même d'une institution à l'autre et que seuls deux éléments distinctifs méritent mention. La première concerne les caractéristiques sur l'insaisissabilité du compte REER en cas de faillite du souscripteur.

Cette qualité doit évidemment préoccuper les individus en affaires et implique la désignation d'un bénéficiaire au REÉR. Il s'agit évidemment d'une précaution élémentaire pour ceux que cela préoccupe mais de peu d'intérêt pour la majorité des salariés.

La seconde considération légale d'importance entourant un compte REÉR traite de la participation aux décisions de placements. Le REÉR autogéré étant celui qui, comme son nom l'indique, offre à l'épargnant un contrô-

Notre collaborateur est comptable agréé
d'Youville de Trust Prêt et Revenu.

le complet de tous ces placements. Cette latitude apporte cependant des frais administratifs annuels et elle exige un plus grand suivi de la part de l'épargnant à moins qu'il ne délègue cette fonction à quelqu'un de confiance.

L'établissement financier

L'élément principal de distinction et de démarcation des REER réside dans le choix de l'institution financière. Dans cette démarche, il faut être attentif à une foule de petits détails. Examiner d'abord les détails des frais de services. Il ne faut pas hésiter à connaître et à comparer les frais d'entrée, de sortie, de services annuels, de retrait partiel, de conversion à échéance, etc. Ces frais de toutes sortes peuvent réduire le rendement de votre placement et leur examen doit se faire en comparant ensemble plusieurs firmes.

Encore là, ce sont bien souvent des détails qui font la différence : la justesse et la disponibilité des conseils, les heures d'ouverture, les reçus d'impôts instantanés, la possibilité de faire des prêts pour votre contribution, la fréquence et la clarté des rapports financiers, la courtoisie du personnel, etc.

 ée et directeur de la succursale Place

BEGARD SUR L'IMMOBILIER



Ce vaste bungalow en briques de 44 sur 22 pieds, situé dans la paroisse Saint-Benoît, à Sainte-Foy, a été mis en vente pour 112 000 \$ et cédé pour 106 000 \$ quatre mois plus tard. La propriété comprenant quatre chambres et une salle de jeux au sous-sol a subi d'importantes rénovations récemment.

Cette chronique est présentée tous les dimanches afin de vous permettre de comparer la valeur réelle sur le marché de différents types de propriétés unifamiliales ou à revenu dans la région de Québec.

PORTFEUILLE RÉA

Compagnie	Deduction l'émission	Prix à l'émission	Haut / Bas 52 dernières semaines	Cours actuel	C/B dernier mois
ÉMISSIONS 1989					
ACSI-BIOREX (a,b)	100%	-	\$0.23	\$0.05	\$0.08
AUDREY (RESSOURCES)	100%	\$4.00	\$4.30	\$2.65	\$2.85
COSCIENT (GROUPE)	75%	\$2.40	\$2.10	\$1.70	\$1.80
ROUYN (RESSOURCES)	100%	\$2.00	\$2.45	\$1.40	\$1.50
SAN FRANCISCO	100%	\$7.25	\$7.00	\$5.88	\$5.75
UNITED WESTBURNE	50%	\$13.75	\$14.25	\$8.50	\$8.88
ÉMISSIONS 1988					
AIR CANADA	50%	\$8.00	\$14.88	\$9.50	\$9.75
AVCORP [IND.] (c)	75%	\$4.00	\$2.10	\$0.45	\$0.70
BCE MOBILE	50%	\$10.00	\$39.00	\$22.63	\$23.75
CABANO EXPEDITEX (c)	75%	\$4.00	\$1.90	\$0.85	\$1.39
HEROUX	100%	\$9.00	\$8.25	\$3.10	\$3.50
PAUL MARTIN	100%	\$2.25	\$1.80	\$0.21	\$0.26
SANI MOBILE A (c)	100%	\$2.00	\$1.89	\$0.95	\$1.70
SANI MOBILE bon (c)	100%	-	\$0.25	\$0.02	\$0.12
TRUSTCO DESJARDINS(de)	50%	-	\$4.70	\$3.10	\$3.45
TRONQUEL (a)	75%	\$4.75	\$5.13	\$2.90	\$3.60

(c) échange d'actions en 1989 de 1,6 actions de ACSÍ pour 1 action de ACSÍ-Biorex.

Ce tableau nous est fourni hebdomadairement par **Tassé le Journal**

Les renseignements contenus dans ce tableau proviennent de sources que nous jugeons dignes de foi, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

EN UN CLIN D'OEIL

■ **Conférence sur la dette latino-américaine les 21 et 22 juin**

CARACAS (AFP) — La conférence du SELA (système économique latino-américain) sur la dette se tiendra les 21 et 22 juin, a annoncé hier le secrétaire permanent du SELA, l'Uruguayen Carlos Perez de Castillo. Cette décision a été prise lors de la réunion à Caracas de représentants de 26 gouvernements d'Amérique Latine et des Caraïbes. Le lieu de la conférence n'a pas encore été décidé. Réunis à Caracas depuis jeudi, les pays membres du SELA ont approuvé un document sur la dette qui servira de base à la prochaine conférence.

■ Pas de sanctions contre la CEE et la Corée du Sud

WASHINGTON — Les États-Unis ont affirmé vendredi qu'ils n'imposeraient pas de sanctions immédiates contre la CEE et la Corée du Sud, qui imposent depuis un an des barrières commerciales aux compagnies de télécommunication américaines. Le délégué au commerce de la Chambre des représentants, M. Carla Hills, a affirmé que le gouvernement se donnait un an supplémentaire pour essayer de résoudre ce conflit. Cette décision a été prise, a-t-il précisé, parce qu'il

d'importants progrès sont déjà apparus au cours des discussions

■ FMI : la Bulgarie pose candidature

WASHINGTON — La Bulgarie a demandé à faire partie du Fonds monétaire international (FMI), a indiqué vendredi cette institution. Cette candidature sera examinée, selon le schéma classique, par le Conseil de direction du Fonds qui transmettra ses recommandations au Conseil des gouverneurs du FMI. Cette dernière instance fixera le cadre échantonnant les conditions d'adhésion de la Bulgarie. La Bulgarie, qui avait annoncé le 16 février son intention de faire partie du FMI, vient rejoindre la Tchécoslovaquie, qui est, elle, en instance de réintégration au FMI dont elle était membre entre 1945 et 1954. Après la Pologne et la Hongrie, le FMI a entamé des discussions avec la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Bulgarie, dans le but d'une adhésion de ces pays à cette organisation et d'une éventuelle aide pour réaliser des réformes économiques structurelles, indique-t-on de bonne source au Fonds.

LE MONDE

À Managua

Carter prône la réconciliation

MANAGUA (AFP, AP, NYTNS) — L'ex-président américain Jimmy Carter, a prononcé hier à Managua un vigoureux plaidoyer en faveur d'une réconciliation « immédiate » entre les États-Unis et le Nicaragua et de la levée de l'embargo commercial américain, dès lors que l'élection d'aujourd'hui se serait déroulée de manière « honnête et juste ».

Au cours d'une conférence de presse, Carter a indiqué que telle était sa « forte recommandation » au gouvernement du président George Bush. Il s'est déclaré favorable à la reprise de relations diplomatiques complètes et pour l'établissement de pleines relations « économiques, sociales et humaines » entre les deux pays, quel que soit le vainqueur de l'élection.

La prise de position de Carter, qui assiste au déroulement de la consultation électorale à la tête d'une délégation d'une trentaine de personnalités, intervient après les réserves émises sur le même sujet par le secrétaire d'État James Baker. Ce dernier a notamment annoncé une période probatoire au cours de laquelle la « bonne conduite » d'un éventuel nouveau gouvernement nicaraguayen serait mise à l'épreuve.

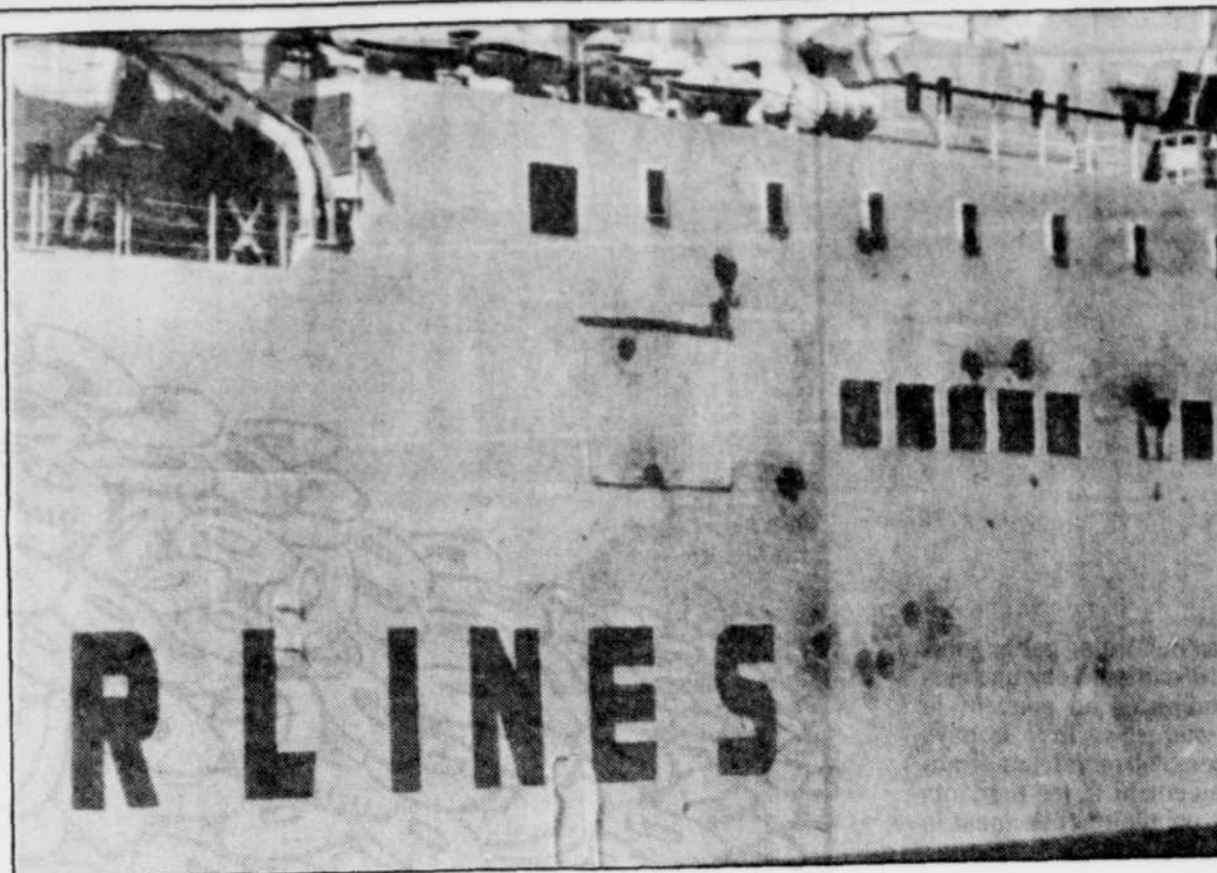
Intérêt de Managua

De leur côté, les dirigeants sandinistes sont grandement intéressés à revenir à des relations nor-

males avec Washington, notamment dans le but d'aider l'économie du pays qui se trouve dans un état catastrophique après des années de guerre contre les rebelles appuyés par le gouvernement des États-Unis. Le Nicaragua a également beaucoup souffert de l'embargo économique mis en place par Washington.

Dans le but d'amadouer les États-Unis, les sandinistes ont libéré tous les prisonniers politiques et ont promis qu'il n'y aurait plus d'expropriation de propriétés privées. Dans une entrevue publiée hier par le New York Times, le président Daniel Ortega s'est aussi engagé à ne plus fournir d'armes aux rebelles gauchistes du Salvador, reconnaissant la caractéristique « légitime » du gouvernement de San Salvador.

« Je suis peut-être un peu plus conseiller de la présidence actuellement que je ne l'étais sous l'administration Reagan », a dit avec un sourire Carter, en réponse à une question sur l'influence qu'il pourrait avoir sur les décisions gouvernementales de son pays.



Les traces d'impact d'une quinzaine d'obus sont nettement visibles sur un côté du Baroness M.

Une vedette syrienne ouvre le feu sur un traversier, au large du Liban

LARNACA, Chypre (AP, CP, Reuter) — Un bateau de guerre syrien a ouvert le feu, hier, sur un traversier grec, battant pavillon chypriote, au large des côtes libanaises, tuant un passager et en blessant 18 autres.

Le Baroness M, qui avait quitté le port chypriote de Larnaca pour celui de Jounieh, au Liban, quand

il a été la cible d'au moins 20 tirs d'obus et de rafales d'armes automatiques, vers 5 h, alors que le traversier se trouvait à une quarantaine de kilomètres de Jounieh, ont indiqué les membres de l'équipage.

Nasser Abi Nasser, un Libanais de 26 ans qui venait d'obtenir un visa pour émigrer au Canada, a été tué. Il se rendait au Liban pour aller y chercher sa femme qui est enceinte.

Samir Ziadeh, un Montréalais de 52 ans, est au nombre des blessés. Il retournait à Beyrouth pour y vendre une propriété.

Hier soir, l'agence de presse syrienne SANA a affirmé qu'une vedette de l'armée libanaise du général Michel Aoun était responsable de l'attaque. Toutefois, les membres d'équipage du Baroness M ont déclaré que c'était un bâtiment syrien, la vedette Azoa, qui avait ouvert le feu sur le bâtiment. L'un d'eux, Danny Zarour, a précisé que le pavillon syrien de l'Azoa avait été abaissé quand son équipage avait réalisé que ses tirs avaient fait des victimes sur un navire civil.

Des sources militaires chypriotes, qui ont exigé l'anonymat, ont déclaré qu'elles croyaient que l'attaque était l'oeuvre d'un navire syrien. Selon ces sources, le capitaine syrien pensait peut-être tirer sur un navire apportant des armes au régime chrétien du général Michel Aoun.

Témoignage du capitaine

Le commandant du traversier, le capitaine George Samlotakis, a dit que la vedette s'était approché de son navire à trois reprises, la première fois à 4 h 30. « Ils m'ont demandé qui était à bord et où nous allions », a déclaré le mécanicien égyptien Mohammed al-



Le Montréalais Samir Ziadeh a été blessé à la poitrine et aux jambes.

Murshidi. Ce dernier a dit qu'il avait été choisi comme porte-parole du traversier car l'équipage de la vedette syrienne ne parlait que l'arabe.

Le capitaine Samlotakis avait alors décidé de mettre le cap sur Larnaca. Vers 5 h, il a aperçu la vedette qui filait à vive allure vers son navire.

« J'ai immédiatement donné ordre de stopper les machines mais, soudainement et sans le moindre avertissement, ils ont commencé à tirer ».

Deux heures plus tard, la vedette est réapparue. C'est en apercevant les signaux de détresse des passagers, que l'équipage syrien a alors abaissé le pavillon de la vedette.

Quatre des blessés sont dans un état critique. Un hélicoptère de la Royal Air Force est venu chercher les 15 blessés les plus grièvement atteints avant que le traversier n'accoste à Larnaca.

Il avait 64 passagers et 52 membres d'équipage à bord du Baroness M.

Un appel à la retenue en URSS

MOSCOU (AP) — Le gouvernement soviétique a lancé hier un appel au calme et à la retenue, en prévision de la série de manifestations populaires qui doivent avoir lieu aujourd'hui dans toute l'URSS, à l'appel de mouvements démocratiques.

Tous les journaux nationaux ont publié en première page l'appel du gouvernement, tandis que Radio-Moscou le diffusait heure par heure : « Le gouvernement soviétique demande à tous les citoyens de faire preuve de raison durant les manifestations et rassemblements prévus. »

Depuis deux semaines, des rumeurs plus sombres les unes que les autres balayent le pays : on craint des pogroms, des affrontements, des contre-manifestations de l'extrême droite, des communistes orthodoxes, etc. Selon des Moscovites, les enseignants ont même enjoint aux enfants de ne pas sortir aujourd'hui. Les médecins, dit-on, ont reçu la consigne de travailler, alors que dimanche est normalement leur jour de repos.

Un habitant dit avoir appris par son médecin que des postes de secours de première urgence ont été mis en place près des lieux de rassemblement, notamment à proximité du parc Gorki, dans le centre de Moscou.

17 000 policiers à Moscou

D'après la radio de la capitale, « on a exprimé la peur que des extrémistes et des éléments criminels ne profitent des rassemblements pour provoquer des troubles. Le gouvernement a donné ordre aux autorités locales d'adopter les mesures visant à maintenir la loi et l'ordre durant les manifestations ». Ainsi, précise le ministère de l'intérieur, les forces de sécurité ont été mises en état d'alerte. Pour la seule ville de Moscou, 17 000 policiers seront en service. « La démocratisation ne peut être la destabilisation », a répété vendredi soir le premier ministre Nikolai Rjgov à la télévision. « L'anarchie et la chaos n'apporteront rien. »

« Nous prendrons des mesures très strictes pour maintenir l'ordre. Des mesures très dures seront prises à l'égard de ceux qui enfreindront la loi », a-t-il averti. Plusieurs manifestations, comme celle du Front populaire de Lénigrad, ont dores et déjà été annulées : les organisateurs craignent les débordements. A Rostov-sur-le-Don, dans le sud de l'URSS, ce sont les autorités qui ont interdit la manifestation du Front populaire local.

C'est aujourd'hui en URSS la journée anniversaire de la « Révolution de Février » 1917, le soulèvement populaire qui renversa le tsar Nicolas II. Pour beaucoup de réformistes, cette journée marque le triomphe, de courte durée, de la démocratie russe, avant la prise du pouvoir par les bolchéviques en octobre 1917.

Le fondateur du Mossad nie que Wiesel ait joué un rôle dans la capture d'Eichmann

WASHINGTON (AP) — Le fondateur des services de sécurité israéliens soutient que le « chasseur de nazis » Simon Wiesenthal n'a joué aucun rôle significatif dans la capture d'Adolf Eichmann, il y a 30 ans, malgré les affirmations contraires de Wiesenthal.

« Wiesenthal n'a eu aucun rôle que ce soit dans la découverte, l'identification ou la capture d'Eichmann », soutient Isser Harel dans un manuscrit non publié qui a été remis à l'Associated Press.

Dans son texte, Harel s'attaque à la version des faits voulant que Wiesenthal ait fourni des renseignements cruciaux à des agents israéliens pour leur permettre de trouver le criminel de guerre nazi vivant sous une fausse identité en Argentine.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une nouvelle dispute, Harel et Wiesenthal s'étant brouillés sur cette question il y a plusieurs années, le manuscrit représente l'effort le plus détaillé jusqu'ici pour démolir les affirmations de Wiesenthal.

« C'est simplement une affaire de jalousie », a commenté Wiesenthal dans une entrevue téléphonique accordée à sa résidence de Vienne.

Harel dit qu'il n'a pas critiqué publiquement Wiesenthal jusqu'ici pour ne pas donner des armes aux ennemis des Juifs.

Mais le fondateur du Mossad, le réputé service de renseignement israélien, dit qu'il ne peut plus garder le silence, ajoutant que son manuscrit était avant tout destiné aux historiens.

« L'histoire doit savoir la vérité à ce sujet », a dit Harel.

Sauf lors de rares exceptions, Harel a toujours évité les feux de la rampe. Ce sont ses hommes du Mossad qui s'étaient infiltrés en Argentine en 1960 où ils avaient capturé Eich-

mann et avaient réussi à l'amener secrètement en Israël pour lui faire subir un procès. Trouvé coupable d'avoir planifié la déportation et l'extermination de quatre millions de Juifs, Eichmann avait été pendu en 1962.

Wiesenthal, qui a 81 ans, a écrit plusieurs livres au cours des 30 dernières années. Dans ses ouvrages, il soutient qu'il était venu à un cheveu de capturer Eichmann en 1949 en Autriche et qu'il avait fourni aux services israéliens les renseignements sur les allées et venues du criminel de guerre en Argentine à compter de 1974.

Son premier livre, publié en 1961, avait pour titre : *J'ai chassé Eichmann*.

« Adolf Eichmann, dont la capture spectaculaire avait été mise au point par Wiesenthal » est une phrase qui figure dans la page de garde du prochain ouvrage de Wiesenthal, *Justice Not Vengeance*, qui sera publié le mois prochain aux États-Unis.

Harel, qui a 79 ans, ne nie pas que Wiesenthal ait tenté de capturer Wiesenthal mais il affirme dans son manuscrit que les renseignements qu'il a fournis aux agents israéliens sur Eichmann étaient « totalement sans valeur » et parfois même « trompeurs ».



WIESENTHAL
mann et avaient réussi à l'amener secrètement en Israël pour lui faire subir un procès. Trouvé coupable

À NE PAS MANQUER LA VENTE D'ENTREPÔT D'AMEUBLEMENT LE PETIT PRINCE

SE TERMINANT LE 28 FÉVRIER 1990

80% de nos échantillons de plancher, surplus d'inventaire, balance du manufacturier vendus à prix dérisoires pouvant aller jusqu'au prix coûtant et même moins

PREMIER ARRIVE PREMIER SERVI

COUFFIN HABILLÉ

Prix à partir de **47⁸⁸**

POUSSETTE Capella™

— POSITIONS MULTIPLES

SPÉCIAL: 87⁸⁸

DYN-O-MITE™

Intérieur de vinyle
Motifs assortis

31⁸⁸

ENSEMBLE 3 PIÈCES

Comprendant:
Couchette, commode
4 tiroirs, matelas à ressorts

257\$

BERÇANTE EN BOIS

Couleur blanche ou naturelle

157\$

LAMPES ASSORTIES

2 modèles

17⁸⁸

ENSEMBLE JUVÉNILE

8 pièces

457\$

MELAMINE BLANCHE OU NATURELLE
(non livré, non assemblé)

LIT MATELOT

en mélamine blanche ou naturel

99\$

(non assemblé, non livré, matelas et accessoires en sur)

Livraison en sus sur certains articles réduits. AUCUN PRIX DONNÉ PAR TÉLÉPHONE. Les quantités de certains articles peuvent partir de un et plus durant cette vente d'entrepôt.

ameublement
le petit PRINCE inc.

PLAN MISE DE CÔTÉ
VISA — MASTERCARD — PLAN BUDGÉTAIRE

LE SEUL VRAI SPÉCIALISTE DE MEUBLES ET ACCESSOIRES POUR ENFANT ET JUVÉNILE, À PRIX D'AUBAINE

245, 71e Rue Est CHARLESBOURG
(près Henri-Bourassa)
628-3583

LE PLUS GRAND CHOIX DE MEUBLES POUR ENFANTS

ÉDITORIAL

Nicaragua,
la loi des
perdants

Le Nicaragua vote, aujourd'hui. Ruiné par la guerre, boycotté par les États-Unis, désarticulé par une certaine ineptie politique des sandinistes au pouvoir, le fragile exercice démocratique auquel se livre le pays sous la surveillance de centaines d'observateurs étrangers, prendra tout son sens seulement si les perdants acceptent de se plier au verdict populaire et tiennent le rôle de loyale opposition.

Les sandinistes ont déjà affirmé leur reconnaissance d'une éventuelle défaite. Mais non l'armée sous leur contrôle. De même, l'opposition garde en réserve une dizaine de milliers d'hommes armés dans les campagnes ou au Honduras voisin. La méfiance règne.

Election libre ou triste fumisterie, alors? Les oeillères idéologiques des analystes brouillent le paysage. La presse internationale réussit mal à s'insérer dans ce processus relativement nouveau d'un pouvoir autoritaire acceptant de se soumettre à la loi du nombre.

Des magazines dits progressistes comme *The New Republic* rejettent vigoureusement tout ce qui a odeur de sandinisme. À l'autre extrémité du spectre, le fort conservateur *Economist* examine avec sympathie les événements en cours, prévoit la victoire de Daniel Ortega contre la candidate pro-américaine de l'opposition, Violeta Chamorro et invite les États-Unis à ne pas prendre ombrage plus qu'il ne faut de ses prédictions.

La situation particulière du Nicaragua exige une analyse nuancée. Car il n'est pas question de parler d'un rétablissement de la démocratie: rien ne ressemblait moins à un gouvernement librement accepté que la dictature de Somoza renversée en 1979 par les guérilleros gauchistes.

Le pays, à la population extrêmement jeune, tente au contraire de trouver pour la première fois une réelle liberté d'expression. Isolés du communisme international par la défection de l'URSS de Gorbatchev et l'incapacité de Cuba d'offrir plus que quelques fusils, les sandinistes ont le choix entre l'ouverture et l'asphyxie.

Accepter le jeu libéral des élections heurte de front l'idéologie de nombre d'entre eux. Dans tout pays normal, d'ailleurs, un parti au pouvoir qui se représente devant l'électorat avec un bilan politique et économique si négatif se retrouve vite aux oubliettes.

Mais les sandinistes représentent également un courant nationaliste vigoureux. La coalition de Mme Chamorro inclut, au-delà des démocrates sincères, des héritiers moraux du somozisme et des partisans de la contra, cette pseudo armée de libération créée de toutes pièces et financée par les services secrets américains.

La candidate, veuve de l'ancien éditeur de *La Prensa*, Pedro Joaquín Chamorro, jouit du prestige qui entoure le souvenir d'un homme de droit assassiné par les sbires de Somoza. Elle fit même partie de la première junte révolutionnaire après la libération, avant de rompre au nom du pluralisme politique qu'elle ne trouvait pas plus dans le nouveau régime que dans l'ancien.

Dans une région où l'on aime à détester les *Yankis*, toute association avec eux devient suspecte. La loi autorise sous certaines conditions les contributions aux caisses électorales en provenance de l'étranger.

Les États-Unis ont ainsi choisi d'arroser généreusement celle de Mme Chamorro (même s'il semble que seule une mince partie de cet argent se soit réellement rendu dans son trésor de guerre), accréditant ainsi la thèse de sa soumission. Les sandinistes auraient voulu tendre un piège mortel à leurs adversaires qu'ils n'auraient pu choisir meilleur truc.

Les élections au Nicaragua s'inscrivent dans un processus de paix qui progresse à pas de tortue. Le seul fait qu'elles se tiennent dans une relative honnêteté, et sous stricte surveillance, valide toutefois le processus multilatéral actuel. Ce 25 février doit s'inscrire dans l'histoire du pays comme une journée de première importance.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULIN

Notes de Lecture

par
Raymond
GIROUX

Les « pure laine » et les autres

Parler les deux langues officielles, au Canada, devrait être un avantage recherché par tout le monde: pas seulement par les Québécois francophones et les immigrants.

Dans une étude de la perception qu'ont diverses communautés culturelles du Québec sur l'avenir de notre société, des chercheurs montréalais donnent la parole à ceux qui constituent aujourd'hui 30 % de la population de la métropole. Et le message que nous passent Chinois, Vietnamiens, Haïtiens, Italiens, Portugais, Pakistanais, etc. dans l'ouvrage *Le Québec de demain et les communautés culturelles*, rejoint ce que pensent bien des Québécois « pure laine ».

D'abord, la connaissance de l'anglais est nécessaire si l'on veut réussir, en Amérique du Nord. La loi 101, si elle a créé des tensions chez les groupes anglophones traditionnellement unilingues, a eu du bon en donnant aux francophones une sécurité qui les a rendus moins nerveux, moins méfiants et a pu améliorer leurs relations avec leurs compatriotes. On regrette cependant qu'il ait fallu « restreindre les droits des uns pour protéger ceux des autres ».

La loi est parfois perçue comme une attaque à l'intégrité

socio-culturelle des autres groupes ethniques. Certains craignent qu'elle « ghettoïse » les francophones unilingues tout en leur aliénant les anglophones. Parce qu'au Canada, l'anglais est un instrument nécessaire à la promotion économique et sociale.

L'impression d'être privé de sa liberté de choisir fait mal, qu'il s'agisse de la province où s'installe, du système scolaire ou de la langue qu'il faudra apprendre.

Évoquant des expériences d'un passé pas si lointain, plusieurs croient que les Canadiens français n'ont jamais tenu aux immigrants, qu'ils les ont parfois rejetés, souvent pour des raisons religieuses, alors que les Canadiens anglophones leur ouvriraient largement les bras. Avec les conséquences que l'on sait.

Au Québec, la question linguistique est vue comme une source d'insécurité. Pourtant, « l'avenir du Québec dépend essentiellement des lois linguistiques et de leurs répercussions économiques, car ces lois freinent les immigrants financièrement nantis quand vient le moment de choisir le Québec ».

La difficulté du français est souvent évoquée, en comparaison avec l'anglais. Ceux qui savent déjà l'anglais vont chercher à s'établir dans une province anglaise. Le français

est une langue difficile. Pour bien la parler il faut beaucoup d'attention tandis que l'anglais, c'est la langue des pirates. Vous la parlez comme ça et tout le monde l'accepte. Les COFI fournissent bien une initiation à la société francophone dont ne bénéficient pas ceux qui débarquent chez les anglophones, mais on regrette que les efforts favorisant l'intégration s'arrêtent là.

Certaines écoles prennent des initiatives mais on déplore que la société soit mal préparée pour accueillir ceux qui viennent recommencer leur vie chez nous.

« L'avenir du Québec, c'est une question de libre choix. On ne peut légiférer pour que les gens deviennent francophones du jour au lendemain, observe un Juif montréalais dont la famille est bilingue. Je ne crois pas qu'on puisse voir une paranoïa pire que celle que nous avons eue avec la Loi 101. »

Pour certains allophones l'équilibre se trouve dans le fait qu'il y ait deux langues principales et que les francophones soient minoritaires au Canada et que les anglophones le soient au Québec. La Loi 101 a changé certaines choses en obligeant l'insertion des enfants dans le système scolaire francophone. « Au point de vue économique, le Québec a changé: les anglophones ne

sont plus les seuls à détenir le pouvoir et les postes », observe un Portugais qui souhaite que la langue principale soit le français, mais que l'on puisse parler l'anglais et que dans les écoles, il y ait un enseignement plus efficace de cette langue.

Dans le contexte qui veut que l'immigration constitue un remède à la dénatalité, les communautés culturelles s'interrogent sur les politiques d'immigration devant maintenir la qualité francophone de la province tout en accueillant ceux dont la richesse et les compétences seraient utiles au développement du pays.

C'est une des variables les plus lourdes dans la définition de la texture du Québec de demain, et les variables sont complexes et contradictoires. « S'il semble que le tiers-monde constitue le bassin le plus probable d'immigrants prêts à entrer au Québec, les quotas et les origines dépendent des politiques dont la définition et l'application se trouvent prises en tenaille entre les paliers fédéral et provincial. » D'où le défi pour nous.

★ Langlais, Jacques, Pierre Laplante et Joseph Levy. *Le Québec de demain et les communautés culturelles*, Méridien/Vision globale, Montréal, 257 pages.

Votre Opinion

Grande inquiétude

(Lettre aux adultes)

Je suis une fille de 15 ans qui, comme tous les autres jeunes de mon âge, envisage son avenir et ce avec beaucoup d'inquiétude. Je crois que ce que le futur a à offrir à notre génération est vraiment très limité, tant au point de vue de l'environnement qu'au point de vue de l'emploi. (...)

Jour après jour, on entend des messages télévisés ou radiophoniques du genre: « un p'tit geste pour vous, un grand geste pour l'environnement » ou « vous les jeunes, vous êtes la société de demain, préservez votre environnement ».

C'est bien facile de dire cela à la simple population mais est-ce vraiment elle qui pollue le plus? Ces messages devraient plutôt être diffusés dans les usines, les raffineries, les manufactures, etc. Cela inciterait peut-être leurs dirigeants à modifier leurs procédés pour en employer des

moins néfastes à l'environnement.

« Eux », ils s'en moquent, car c'est nous, les jeunes, qui serons plus tard obligés de dépolluer le tas d'ordures sur lequel nous vivons. Bien sûr, ils ne seront plus là pour en subir les conséquences.

En deuxième lieu, que nous offre le monde du travail? Imaginez-vous quelques secondes dans la peau d'un étudiant... C'est la première journée de votre première session au cégep. Vous entrez dans votre local et le professeur (avant même d'avoir salué ses élèves) dit: « Allez pas imaginer qu'il y a des débouchés, y en a pas! » Phrase encourageante, n'est-ce pas? C'est pourtant ce qu'entendent plusieurs étudiants. Alors, il ne faut pas se demander pourquoi tant de jeunes lâchent l'école. (...)

Bref, je crois que si les jeunes avaient à choisir entre rester jeunes ou affronter l'avenir, leur choix serait unanime. L'avenir,

c'est le plus grand problème. Si seulement les adultes voulaient nous rendre la tâche plus facile! Caroline Couture, au nom de tous les jeunes, St-Jean-Christostome

Chose à éviter

Avant de signer une pétition pour le contrôle des armes, sachez qu'aucune loi ne pourrait empêcher un crime comme celui de la Polytechnique. Les pétitions pour interdiction de possession des armes semi-automatiques, c'est bien beau mais il faut être réaliste.

Les bandits sont déjà armés et le système actuel qui permet de savoir qui achète quoi sera inutile quand l'interdiction proposée créera une demande d'armes.

Cette demande, comme lors de la prohibition de l'alcool, favorisera un marché noir se procurant des armes par vol ou achat aux États-Unis. La demande amène toujours l'offre. Le contrôle sévère des armes ne réduit pas la quantité d'armes mais

la partie légale de celle-ci.

Pourquoi punir des centaines de milliers de Canadiens qui n'ont rien à voir avec ça, pour des crimes que personne ne peut prévoir ni empêcher? Finalement on perd plus que l'on gagne avec ces contrôles.

Daniel Coulombe
Chandler

Affaire de mâles

La généalogie, fort populaire par les temps qui courent, ne semble s'intéresser qu'au mâle. Lorsque l'on parle de l'ancêtre, c'est de l'ancêtre masculin dont il s'agit, rarement de l'ancêtre féminin. Ainsi a-t-on tendance à surtout honorer les ancêtres mâles.

Si vous commandez votre arbre généalogique, il ira de soi que c'est de la souche paternelle et non de la souche maternelle dont il sera question.

Rares sont ceux qui s'intéressent à la généalogie des épouses

de leurs aïeux. Pourtant nos mères et leurs mères auraient, il me semble, un droit d'égard dans nos fiertés généalogiques.

Ces dernières années les Québécois ont été témoins d'un engouement sans précédent pour la généalogie. Déjà plus de 130 associations de famille dûment incorporées sont associées à la Fédération des familles souches du Québec qui offre de nombreux services. (Au fait, vous pourriez peut-être y trouver votre généalogie sans qu'il vous en coûte 600 \$. C'est à peu près ce que les maisons spécialisées chargent.)

Reste à espérer que cette passionnante discipline (la généalogie) qui nous rapproche tellement de notre histoire et de notre vieille mère patrie, la France, se souvienne que ce pays a été construit pour au moins la moitié par les femmes.

Il faudrait que ça change.
Alain Raby
St-Jean-Port-Joli

Droit des langues

Démocratie s'applique aux droits de langue officielle de la même manière qu'il s'applique à tout autre droit officiel qui concerne tous les Canadiens qu'il demeure en Ontario, au Québec ou dans toute autre partie du Canada.

Un standard seulement doit être appliqué pour tous les Canadiens que ce soit les droits de justice ou de langue officielle.

Les droits s'ont établis pour servir tous les Canadiens et non pas pour diviser, contrairement à ce que visent quelques bigots, pour obtenir des avantages personnels.

De plus, si nous nous voyons comme Canadiens, la nation deviendra plus forte et nous pourrions communiquer plus facilement entre nous.

Ludger Bellavance
Québec

GROS PLAN SUR LE MONDE

Nicaragua

Le sandinisme ne sera plus le même

Jour de changement aujourd'hui au Nicaragua où les électeurs vont aux urnes. Peu importe le vainqueur, le pays sera différent. La révolution sera sans doute chose du passé. Le régime ne sera en tout cas plus le même.

par

René BEAUDIN



En fait, l'élection d'aujourd'hui est un référendum sur le maintien en place du régime sandiniste. Il n'a fallu que dix ans pour en arriver là. Trente ans après la révolution cubaine, le régime castriste refuse toujours de se soumettre à la souveraineté populaire.

L'explication décisive est dans la fatigue de tout le monde. Plus de dix ans après la révolution, le régime sandiniste a d'amples motifs d'être désemparé. L'économie du pays est ravagée par une mauvaise gestion, la guerre contre les rebelles de la « contra » et l'embargo économique des États-Unis. A 1600 %, l'inflation échappe à tout contrôle.

En août dernier, le *New York Times* publiait une étude d'experts internationaux sur la situation économique du Nicaragua. L'étude en question a été accomplie à la demande du président Daniel Ortega, qui a en outre personnellement choisi les experts en question.

Le document est accablant. La réalité qu'il décrit est désastreuse. Le pouvoir d'achat a chuté de 70 %. Le PNB per capita est tombé en-dessous de celui d'Haiti. Il appréhendait une autre chute de 20 % de ce même PNB pour l'année 1989 et recommandait aux sandinistes de renoncer à leurs priorités, notamment la réforme agraire, de remettre la production au secteur privé, de sabrer les dépenses militaires, mais aussi et surtout les dépenses sociales notamment au chapitre de l'éducation et de la santé, la raison d'être du régime.

Le document ne fait en somme que confirmer ce que tout le monde sait. Mais c'est un document officiel. Il a donc une signification politique.

Catastrophes et déboires

Les catastrophes et les déboires s'accumulent depuis ce temps.

Il y a d'abord les événements en URSS et en Europe de l'est. L'aide militaire et économique soviétique a diminué au cours de la dernière année. La chute des régimes communistes et prosoviétiques d'Europe a finalement privé le régime sandiniste de ses principaux partenaires politiques et économiques.



La campagne électorale a donné lieu à d'immenses mouvements de foule à Managua.

Si les sandinistes renoncent à leur modèle de développement, ce n'est pas parce que des modèles comparables ont failli ailleurs dans le monde, mais tout simplement parce qu'il a échoué dans leur pays.

Les dirigeants sandinistes ont bien d'autres raisons de se sentir désemparés. Le sort du régime Noriega dans le Panama tout proche laisse un goût amer. Certes, les deux régimes ont peu de choses en commun, mis à part d'être dans la ligne de tir du gouvernement des États-Unis.

Un pays seul

L'opération militaire américaine de décembre dernier au Panama a inquiété et démoralisé les sandinistes. Ils ont soutenu Noriega dans son défi et sa résistance aux États-Unis. Depuis l'invasion de la Grenade en 1983, c'est contre leur pays que les leaders sandinistes attendaient l'opération qui s'est finalement accomplie ailleurs.

L'opération *Juste Cause* fut une réussite politique et militaire. Elle a été menée tambour battant. Tous ses objectifs ont été accomplis. Six semaines plus tard, les GI retournaient dans leur pays la tête haute.

La résistance eut été toute autre au Nicaragua qu'au Panama. Les réactions internationales à l'opération panaméenne sont cependant loin d'être encourageantes. Elles ont oscillé entre les applaudissements et l'indifférence.

L'un des membres de la junte sandiniste, M. Bayardo Arce Castano, a lui-même reconnu en décembre que peu importe les soutiens internationaux qui pourraient s'affirmer à l'égard de son pays, il serait sans effet sur le combat du pays pour sa survie, en cas d'invasion américaine.

« Nous n'avons aucune frontière amie par où transiterait l'aide étrangère et les États-Unis contrôlent les mers », précise M. Arce. « L'URSS ne pourrait tout au plus que protester », ajoute-t-il.

Et il sait de quoi il parle. Depuis le début de l'année dernière, les dirigeants soviétiques ont suspendu toute expédition directe de fournitures militaires. Et les services de renseignements américains estimaient en décembre que l'aide militaire totale fournie au Nicaragua avait chuté de 20 % par rapport à l'année précédente. Et c'était avant que l'effondrement des régimes communistes d'Europe ne fasse sentir ses effets.

Les Forces armées

Cela coïncide avec l'affaiblissement des valeurs martiales dans le pays, si l'on en juge par les termes de la campagne électorale. Les partis d'opposition font de la réduction des dépenses militaires et des forces armées un cheval de bataille privilégié, celui qui, dit-on, trouve beaucoup d'écho dans la population.

En août dernier, le gouvernement sandiniste et l'opposition signaient un accord politique offrant des garanties à celle-ci pour l'organisation des élections d'aujourd'hui. Le pouvoir sandiniste y suspendait pour six mois, de septembre à février, l'appel sous les drapeaux des jeunes devant effectuer leur service militaire. La conscription était devenue de plus en plus impopulaire, même chez les partisans du régime. Les partis d'opposition, regroupés dans l'UNO (l'Union nationale d'opposition) qui fait face aujourd'hui au régime du président Ortega, craignaient que le pouvoir n'utilise les recrues pour les harceler durant la campagne.

Les sandinistes ont accepté cette requête avec une relative aisance. Ni l'opinion publique ni le régime n'étaient disposés à brader le pays et la révolution devant ses ennemis. Le pouvoir n'avait plus les moyens d'une résistance à tout prix. Mais le danger qu'il s'agissait d'endiguer n'était également plus le même.

Le Nicaragua avait cessé d'être la « bête noire » des États-Unis qu'il était alors que le président Reagan était à la Maison-Blanche. Et avant que le général Noriega ne soit désigné ennemi public numéro un de l'administration Bush.

La menace américaine

Le président Bush affiche à l'égard du régime sandiniste une attitude beaucoup plus nuancée que son prédécesseur. M. Reagan s'était juré de faire tomber le régime de Managua. Cette politique a échoué. La guerre ouverte livrée par Washington par l'intermédiaire des guerilles de la Contra a échoué. Elle avait de toute manière largement perdu sa raison d'être. Le régime n'est plus perçu comme un « pion » de l'URSS. Cela tient moins, il est vrai, au régime lui-même qu'à son « langage » par l'URSS, à l'effondrement du mouvement communiste international et à l'érosion de son influence en Amérique centrale.

Au milieu des années 80, le régime sandiniste avait remplacé celui de Fidel Castro comme adversaire principal des USA dans la région. La révolution sandiniste y avait un prestige que le régime castriste avait perdu depuis belle lurette ainsi qu'une valeur d'exemple que n'a jamais vraiment eu la révolution cubaine, protégée mais aussi coupée du monde par la position insulaire du pays.



Gil

COURTEMANCHE

Édmedia

Vaclav Havel : le sage message du dramaturge-président

La révolution démocratique qui se déroule à l'Est est comme un printemps pour le langage politique. Trop souvent, les débats politiques ne sont que la rationalisation d'intérêts mesquins et de luttes de pouvoir qui se déguisent en principes.

L'Est s'engage dans un double processus de liquidation ou du moins d'appropriation. Ces pays doivent à la fois assumer l'héritage du massacre physique qu'on constitué les deux guerres et du massacre psychique que furent des décennies de dictature déshumanisante. Ce grand réaménagement des âmes collectives et individuelles, cet apprentissage de la liberté qui n'est souvent qu'un concept théorique pour ceux qui la construisent, ne peut réussir que s'ils se font au nom d'une morale. Une morale qui n'est surtout pas celle du progrès économique à tout prix comme le voudraient beaucoup d'Occidentaux.

Ce genre de réflexions n'est pas habituel dans les arènes politiques traditionnelles comme le sont les Parlements ou les campagnes électorales. Ce n'est pas avec de telles considérations que George Bush et Brian Mulroney remportent des élections. Pourtant, c'est de plus en plus le message qui nous vient de l'Est. Car, comme on y vit une révolution d'idées et de principes, celle-ci a permis à des gens qui réfléchissent de devenir des acteurs politiques importants. Et ils apportent avec eux le langage de la réflexion. Je pense en Pologne à des intellectuels comme Kuron, Michnik ou Geremek. Je pense surtout aux déclarations du président de la Tchécoslovaquie, le dramaturge Vaclav Havel, et surtout au discours qu'il est allé tenir devant les membres du Congrès américain cette semaine. Ce fut un discours dont la lucidité, la profondeur et la haute teneur morale furent exemplaires. On peut même douter que ces politiciens nourris au conflit d'intérêts, à la lutte d'influence et au culte du court terme y aient compris quelque chose.

Fermeté et audace

Sur le strict plan politique, Havel a été ferme et audacieux à la fois. Selon lui, il est évident — et pourquoi lutte-on encore contre cette évidence — que l'Europe n'a plus besoin de la présence militaire américaine, pas plus que de celle des Soviétiques.

À ceux qui lui demandent comment aider les pays qui sont en train d'instaurer la démocratie, il ne répond pas par des demandes de subventions ou d'investissements mirobolants. Celui qui était encore en prison il y a quelques mois répond : « Ma réponse sera paradoxale comme le fut ma vie : Vous pouvez nous aider le plus en aidant l'Union soviétique dans son irréversible mais complexe quête de la démocratie. »

Plus profondément, le dramaturge a livré une passionnante leçon de morale politique. À ceux qui utilisent les slogans sur la liberté et la démocratie en pensant sauver le monde, il dit que notre sauvegarde ne réside pas dans la rationalisation politique, mais « dans le cœur de l'homme, dans sa capacité de réfléchir, dans la faiblesse humaine aussi et dans le sens de la responsabilité morale ».

À ceux qui pensent, en particulier les Américains, que tout va extrêmement bien dans le monde, il rappelle qu'il est vrai que « les mensonges du communisme diminuent, tout comme l'absurde montage des ogives nucléaires ». Mais, s'empresse-t-il de souligner, il n'y aura pas de victoire de la liberté sans un changement radical des consciences qui, seul, pourra éviter la catastrophe environnementale, sociale et morale qui menace la planète. « Nous sommes encore, a-t-il dit, sous l'influence d'une croyance vaine et destructive : nous pensons encore que l'homme est le sommet de la création et non pas seulement une partie de celle-ci et que par conséquent, tout nous est permis... Nous détruisons la planète et la mégamachinerie que nous avons créée a cessé de nous être utile. Nous en sommes maintenant les esclaves. »

La morale d'abord

Mais c'est sur le sujet de la moralité qu'il a été le plus éloquent : « Nous ne savons pas encore comment faire passer la morale avant la politique, la science ou l'économie. Nous sommes encore incapables de comprendre que le seul guide de nos actions, si nous désirons qu'elles soient morales, doit être le sens de la responsabilité. Une responsabilité qui s'adresse à quelque chose de plus haut que ma famille, mon pays, mon entreprise ou mon succès : une responsabilité à l'ordre de la vie, là où toutes nos actions s'inscrivent à jamais, et qui est le seul tribunal qui nous jugera. »

À bien y penser, il est normal que cet appel inspiré de la moralité et du sens des responsabilités nous vienne d'une région du monde où l'être humain s'est laissé aller à ses pires penchants criminels, d'une région du monde qui a donné à l'Histoire ses pires exemples de déshumanisation et où a existé un mépris systématique et organisé pour l'environnement physique et social de l'homme.

En lisant les courts extraits de ce discours, perdus dans les analyses et les descriptions du budget Wilson, je fus pris par un sentiment de malaise profond. D'une part, il y avait cet homme et beaucoup d'autres du même coin de planète qui nous amènent la paix et nous parlent de morale. D'autre part, il y avait ici un pays qui se désagrége par lassitude, indifférence et complaisance et un gouvernement fédéral qui venait de nous dire qu'il fallait sabrer les services de santé et d'éducation post-secondaire et augmenter les dépenses militaires de 5,6 %. J'ai pu identifier mon malaise : c'était de la honte. Quelqu'un va-t-il téléphoner à Ottawa pour leur dire que le monde a changé ?



Vaclav Havel met la morale au-dessus de la politique.

Les « contras » aussi se sentent bien seuls

Aujourd'hui, la lumière est toujours au bout d'un tunnel qui ne cesse de s'allonger. C'est le régime sandiniste qui est sur la défensive. Il est, comme ses ennemis, épuisé par la guerre, d'ailleurs suspendue au Nicaragua.

Les « contras » aussi sont isolés depuis la suspension de l'aide militaire américaine. Ils seraient toujours 3000 dans le pays et 7000 au Honduras. Eux aussi risquent de perdre leurs soutiens sociaux et politiques. L'amnistie établie lors de l'accord d'août a permis le retour à la vie civile de beaucoup de « contras », sinon réconciliés avec le régime, du moins avec leur pays.

C'est pour mettre un terme à l'embargo et obtenir l'aide des États-Unis que le président Ortega a, dit-on, accéléré l'échéance électorale et décidé de faire du scrutin d'aujourd'hui un événement exemplaire, au-dessus de tout soupçon. Jamais une élection nationale n'aura été suivie par autant d'observateurs internationaux.

Le chef de l'État nicaraguayen a mis son régime sur le billot, convaincu que la victoire lui serait acquise. A moins de faire un coup d'État, il ne peut revenir en arrière.

En tout cas, si les vaincus de demain se soumettent au verdict des électeurs, ce sera un second grand pas vers la démocratie au Nicaragua, le premier étant le renversement de la dictature somoziste en 1979. Ce sera aussi le coup de grâce de la révolution, mais pas pour autant le triomphe de la contre-révolution.

Pour en savoir plus

1. DESTEXHE, Alain, *Amérique centrale. Enjeux politiques*, Éditions Complexe, Bruxelles, 1989, 258 p.
2. DUFLO, Marie et RUELLAN, Françoise, *Le volcan nicaraguayen*, Éditions La Découverte, Paris, 1985, 280 lignes.
3. STUHRENBURG, Michael et VENTURINI, Eric, *Amérique centrale. La cinquième frontière*, Éditions La Découverte, Paris, 334p.



Madame Violetta Chamorro, candidate de l'opposition à la présidence de la république.



Le président du Nicaragua et leader sandiniste Daniel Ortega.

En Bref

■ Décès de Malcolm Forbes

NEW YORK (AFP) - L'un des hommes les plus riches des États-Unis et à la personnalité haute en couleurs, Malcolm Forbes, qui publiait un magazine économique et financier portant son nom, est mort hier dans son sommeil d'une crise cardiaque à l'âge de 70 ans, a annoncé un porte-parole de la publication. La fortune de Malcolm Forbes était supérieure à 500 millions \$, selon un classement des 400 personnes les plus riches des États-Unis publié chaque année par sa propre publication. Pour son 70e anniversaire, l'année dernière, Malcolm Forbes avait donné une fête somptueuse où près d'un millier de personnes avaient été invitées, notamment de nombreuses célébrités. Le coût de cette fête FORBES avait été évalué à 2 millions \$.



■ Interdiction de fumer

WASHINGTON, 24 fév (AFP) - Les fumeurs américains doivent laisser leur paquet de cigarettes dans leur poche à compter d'aujourd'hui lorsqu'ils prennent l'avion avec l'entrée en vigueur de la réglementation sur l'interdiction de fumer pour les vols intérieurs de six heures ou moins. Sur un total de 18 000 vols intérieurs quotidiens, moins de 30 devraient échapper à l'interdiction, selon les experts.

■ Carambolage monstre

ASCHAFFENBURG, RFA (AP) — Le brouillard et l'imprudence des automobilistes, qui n'ont pas relenti malgré une visibilité réduite à 50 mètres, ont été à l'origine d'un carambolage impliquant 134 voitures hier matin sur l'autoroute Francfort-Nuremberg en RFA. Six automobilistes ont été tués et 72 autres blessés, dont 43 grièvement. Le carambolage a provoqué un bouchon de 30 kilomètres dans les deux sens de circulation. Un porte-parole de la police a décrit la scène comme un « champ de bataille ». « Des voitures déformées encombraient les voies partout, et des victimes ensanglantées hurlaient ».

■ Le compte à rebours reprend

CAP CANAVERAL, Floride (AFP, AP) - Le compte à rebours à repris hier au pas de tir de Cap Canaveral pour le lancement, prévu avant l'aube aujourd'hui, de la navette spatiale américaine Atlantis, qui avait été reporté en raison d'un rhume du commandant de la mission et de conditions météorologiques défavorables. La navette doit effectuer une mission militaire secrète d'une durée de quatre jours comprenant la mise sur orbite d'un satellite espion.

■ Le Surf City brûle toujours

MANAMA (AFP) - Le feu continuait hier de ravager le Surf City dans le sud du golfe Persique, plus de 48 heures après l'explosion, d'origine indéterminée, qui avait eu lieu à bord du méthanier koweïtien battant pavillon américain. « C'est un véritable enfer. Une immense colonne de feu, mêlée à de la fumée noire et atteignant une cinquantaine de mètres, couvre la partie arrière du Surf City », a déclaré une source maritime en soulignant qu'il ne serait pas possible d'éteindre ce brasier avant deux ou trois jours encore.

■ Encore du cyanure

BRIGHTON (AP) — Les autorités municipales de Brighton ont décidé, hier, de fermer l'accès de certaines plages après que deux nouveaux fûts de cyanure de potassium se furent échoués à nouveau sur les côtes. L'accès des plages avait été interdit une première fois au public, en début de semaine, quand les six premiers fûts, probablement tombés d'un chargement de bateau pendant les jours de tempête, avaient été découverts.

Élections libres en Lituanie

Victoire du mouvement Sajudis

VILNIUS, Union soviétique (NYTNS, AP) — Le mouvement nationaliste Sajudis, qui a mené le combat de la Lituanie en faveur de l'indépendance, a annoncé ce matin qu'il avait remporté les premières élections libres tenues hier dans une république soviétique.

Les principales formations politiques rivales dans ces élections étaient le Front populaire Sajudis et le nouveau Parti communiste lituanien qui avait rompu ses liens avec le PC soviétique et qui prônait maintenant l'indépendance de cet État balte.

Toutefois, il semble que le virage indépendantiste du PC lituanien ne lui a pas permis de conserver le pouvoir à l'occasion des premières élections dans une république soviétique où le multipartisme était permis.

L'électorat lituanien avait hier à élire les 141 députés de son Parlement. Le mouvement Sajudis a annoncé que les résultats préliminaires de 123 des 141 circonscriptions indiquaient que 73 candidats, soutenus par le Sajudis, avaient remporté la victoire, et que 16 autres candidats avaient été élus. Le mouvement a précisé qu'un deuxième tour sera nécessaire dans les 34 sièges qui restaient à pourvoir parce qu'aucun candidat n'avait obtenu plus de 50 % des voix. Ce deuxième tour est prévu pour le 18 mars.

Les communistes réformateurs ont obtenu 27 sièges, mais 17 d'entre eux avaient préalablement obtenu l'appui du Sajudis.

Les communistes, qui avaient décidé de maintenir leurs liens avec Moscou en créant un autre parti, n'ont fait élire que quatre de leurs candidats.

Grand calme

La journée d'hier, malgré son importance historique, s'est passée dans le plus grand calme. Les électeurs les plus âgés sont généralement entrés dans les bureaux de scrutin avec le sérieux de quelqu'un qui entre dans une église alors que pour les plus jeunes il leur semblait tout à fait normal de voter pour le parti de leur choix.

Les responsables du scrutin ont dit qu'un grand nombre des 2,8 millions d'électeurs avaient usé de leur droit de vote, par une journée ensoleillée. Le pourcentage de

participation a été de 75,5 %, a indiqué ce matin Vilnius Kavaliauskas, un journaliste.

Si ces premiers résultats préliminaires sont maintenant connus,

il faudra attendre à mardi pour connaître les résultats officiels.

Il avait été prévu que les candidats, soutenus par le mouvement

Sajudis, remporteraient le plus de sièges, devançant les néo-communistes qui admettaient ouvertement qu'une deuxième place était jugée satisfaisante.

explosive!



Explosive et tonique,
la mode Printemps 90, chez Laliberté

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC 525-4841

Attrapez la fièvre* Honda!...

LA HONDA CIVIC, LA VOITURE LA PLUS VENDUE AU QUÉBEC.

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

... la température monte, les prix fondent
comme neige au soleil, le virus frappe toutes
les Civic, Accord et Prélude en stock.



HONDA CIVIC CX 1990 À partir de
10 395\$
Garantie 5 ans / 100 000 km

DE
NOMBREUSES
CIVIC
EN
INVENTAIRE.

L'équipe
qui vous
a à cœur.

Chez nous, on prend
soin de nos clients!

SERVICE-PLUS
JUSQU'À 2 h 30 le matin
Service et pièces
Prenez rendez-vous!

*** LA FIÈVRE HONDA**
Un gentil virus qui se guérit facilement
par une visite chez Lallier Charlesbourg.
En un rien de temps, vous aurez la
piqûre Honda!

**Nombreux
équipements
disponible**

** Transport et préparation en sus

Lallier Charlesbourg, ça vaut le détour!

au 4650, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg **627-1010**

SPÉCIAL
JUSQU'AU 28 FÉVRIER 1990
Sur présentation de ce coupon, obtenez
pour votre Honda un changement d'huile et
filtre à moteur pour
\$9,95
L'unique concessionnaire Honda de
Québec à vous offrir le Service Plus jusqu'à
2 h 30 de la nuit.



Charlesbourg

Lallier